



ÉLABORATION DU PLUI

CHAPITRE 2 – CONTEXTE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE



Sources : Données INSEE et graphiques de l'Observatoire des territoires.

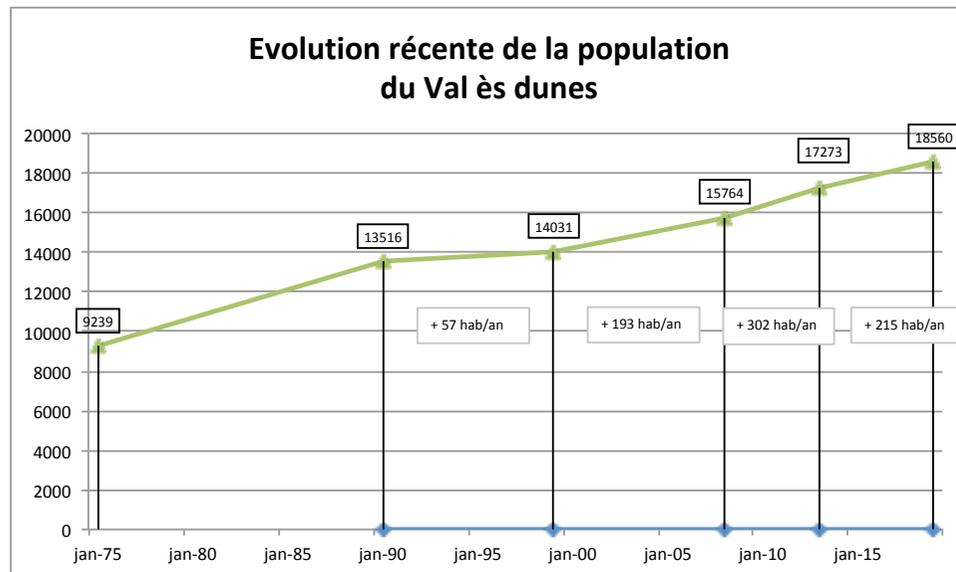
2. CONTEXTE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

2.1 – ÉVOLUTION ET PROFIL DE LA POPULATION

UNE TRÈS FORTE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE EN 50 ANS

Le territoire de VED compte au début des années 2020, près de 19 000 habitants, ce qui engendre une densité moyenne de 112 habitants au km² (elle est de 106 hab./ km² en moyenne en France).

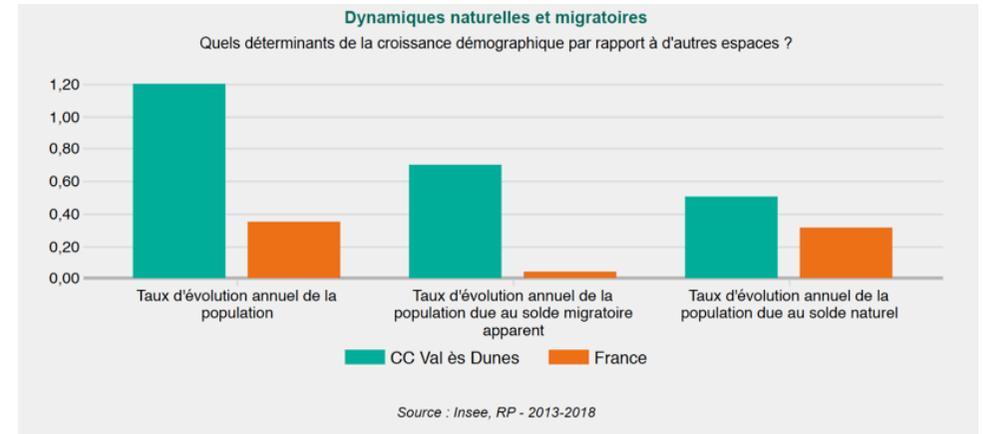
Il a connu une très forte croissance récente de sa population : elle a doublé en un demi siècle, alors que dans le même temps la population de la France métropolitaine a augmenté de 25% et celle du Calvados de 88%.



Cette croissance s'est faite en plusieurs phases : forte dans les années 80 (elle atteint 3% par an), elle s'est ralentie dans les années 90 (0,4% par an) avant de reprendre au milieu des années 2000 (autour de 1,5% en moyenne annuelle depuis 10 ans).

Elle a été portée principalement par les arrivées de (jeunes) ménages : le solde migratoire a atteint 2,5% dans les années 80 ; il est encore supérieur à 0,8% en moyenne annuelle sur les années 2010, bien qu'il se réduise avec le ralentissement de la production de logements et le départ des jeunes adultes.

Quant au solde naturel, il est toujours positif à plus de 0,5% sur la dernière décennie, malgré le vieillissement de la population dans le parc pavillonnaire.



Cette croissance démographique (comme le montre le tableau ci-après) a été plus forte pour les communes présentes sur l'axe routier structurant, qu'est la RD613, que pour celles des parties Est et Sud de l'espace communautaire. Ainsi le poids démographique des communes historiques a évolué.

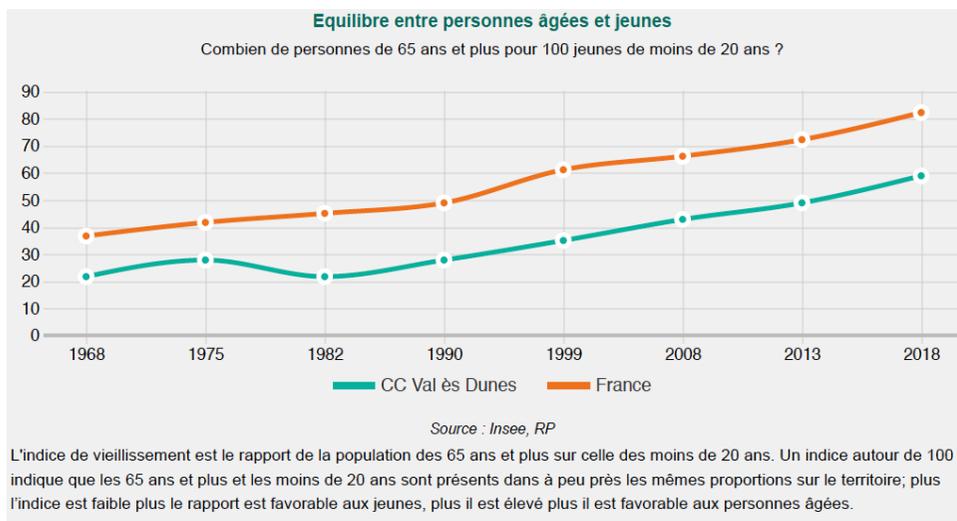
Pour autant, si le bourg historique d'Argences accueillait 24% de la population totale de VED en 1975, et n'en accueille plus que 20% en 2019, le poids relatif de la ville Argences / Moulé est stable sur le long terme : elle accueille 1/3 des habitants du territoire.

De même, les communes de Cagny et de Frénoville accueillent chacune 11% de la population de VED et leur part est stable sur le long terme.

En conséquence, c'est entre les différentes communes rurales que les variations relatives ont été les plus fortes ces cinquante dernières années : les populations de Canteloup, Condé-sur-ifs ou Ouézy n'ont augmenté que de moins de moitié, pendant que celles de Bellengreville ou Vimont voyaient leur population multiplier par trois.



communes du VED	Population municipale			Variation entre 1975 et 2019	
	1975	1999	2019	en nombre	en %
Bellengreville	498	1 412	1 477	979	297%
Vimont	276	483	817	541	296%
Moult-Chicheboville	1 160	1 589	3 273	2 113	282%
Cesny-aux-Vignes	159	297	422	263	265%
Émiéville	255	349	618	363	242%
Janville	166	406	379	213	228%
Frénoville	938	1 478	1 970	1 032	210%
Total	13 941	8 152	18 334	4 393	132%
Cagny	994	1 592	1 966	972	198%
Banneville-la-Campagne	89	88	172	83	193%
Saint-Pierre-du-Jonquet	138	155	261	123	189%
Saint-Pair	129	200	237	108	184%
Cléville	215	269	382	167	178%
Argences	2 215	3 241	3 795	1 580	171%
Valambray	1 044	1 609	1 723	679	165%
Saint-Ouen-du-Mesnil-Oge	127	147	204	77	161%
Canteloup	126	166	186	60	148%
Condé-sur-Iffs	324	351	440	116	136%
Ouézy	193	199	238	45	123%



UNE POPULATION JEUNE AVEC (TOUJOURS) BEAUCOUP DE FAMILLES AVEC ENFANTS

La population de VED comprend au début des années 2020, une forte proportion d'enfants (relativement aux territoires voisins) et une faible proportion de personnes de plus de 75 ans, ce qui est caractéristique des territoires périurbains toujours en croissance ; l'INSEE dénombre :

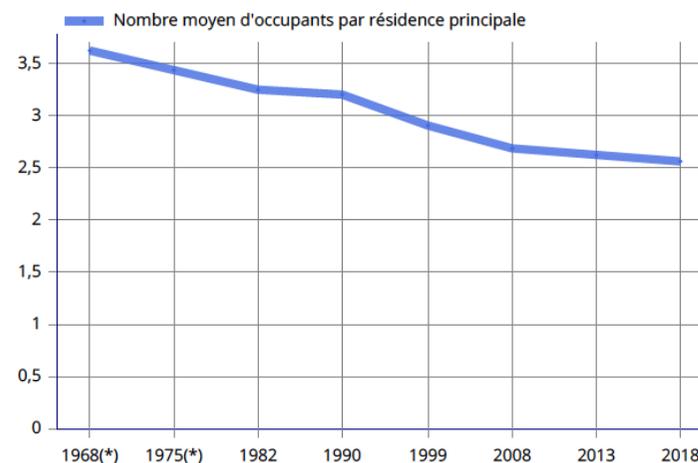
- ✓ près de 22% de moins de 15 ans, pour 17% en moyenne départementale ;
- ✓ moins de 7% de plus de 75 ans pour 10% en moyenne départementale ;

La taille moyenne des ménages s'établit à 2,5 personnes par résidence principale. Elle reste élevée si on la compare aux 2,2 personnes par ménage en France, 2,1 dans le Calvados ou 2 sur Caen la mer.

Pour autant, suivant la tendance nationale, la taille moyenne des ménages a fortement diminué en 50 ans avec le vieillissement général de la population et les évolutions sociétales (dont la baisse de la natalité et la décohabitation permise par un meilleur accès au logement).

- ✓ dans plus de la moitié des résidences principales, il y a moins de 3 personnes (mais c'est le cas dans 64% de celles du Calvados),
- ✓ pour 46% des ménages de VED comptent des enfants (-3% en 10 ans), mais seulement 36% des ménages du Calvados. Autrement dit : il y a des enfants dans seulement un peu plus de 3000 résidences principales (pour un peu plus de 7000 au total sur VED), et il y en a au moins 3 dans 560 d'entre elles.

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968



Population par âge et par sexe de VED en 2019

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	9 159	100,0	9 401	100,0
0 à 14 ans	2 045	22,3	1 990	21,2
15 à 29 ans	1 433	15,6	1 432	15,2
30 à 44 ans	1 877	20,5	1 924	20,5
45 à 59 ans	1 788	19,5	1 768	18,8
60 à 74 ans	1 522	16,6	1 604	17,1
75 à 89 ans	458	5,0	589	6,3
90 ans ou plus	37	0,4	94	1,0
0 à 19 ans	2 686	29,3	2 585	27,5
20 à 64 ans	5 063	55,3	5 124	54,5
65 ans ou plus	1 410	15,4	1 692	18,0

Familles* selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	4 695	100,0	5 125	100,0	5 609	100,0
Aucun enfant	2 032	43,3	2 287	44,6	2 596	46,3
1 enfant	1 045	22,3	986	19,2	1 172	20,9
2 enfants	1 077	22,9	1 262	24,6	1 283	22,9
3 enfants	457	9,7	469	9,2	429	7,7
4 enfants ou plus	84	1,8	122	2,4	129	2,3

* Les familles (5 609 en 2019) représentent 78% des ménages (qui sont 7 185 en 2019).

DONNÉES INSEE 2019 - Population de VED de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	7 091	7 444	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	45	15	0,0	0,8	0,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	418	161	0,3	5,8	3,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	452	314	0,5	8,8	2,3
Professions intermédiaires	1 144	1 245	6,2	28,2	5,0
Employés	494	2 147	14,7	27,6	7,2
Ouvriers	1 919	486	19,2	24,2	5,9
Retraités	1 949	1 991	0,0	0,1	71,1
Autres personnes sans activité professionnelle	671	1 085	59,1	4,5	5,4

DONNÉES INSEE 2019 - Population de VED de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	12 347	100,0	13 225	100,0	14 535	100,0
Agriculteurs exploitants	109	0,9	159	1,2	60	0,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	440	3,6	488	3,7	579	4,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	656	5,3	839	6,3	766	5,3
Professions intermédiaires	1 743	14,1	1 830	13,8	2 389	16,4
Employés	2 385	19,3	2 535	19,2	2 641	18,2
Ouvriers	2 384	19,3	2 381	18,0	2 405	16,5
Retraités	2 889	23,4	3 382	25,6	3 939	27,1
Autres personnes sans activité professionnelle	1 742	14,1	1 612	12,2	1 756	12,1



2.2– PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA POPULATION

ACTIVITE DE LA POPULATION

Un important taux d'activité

VED compte 8 850 actifs de 15 à 64 ans en 2019.

Le taux d'activité de la population est important : il est de près de 78% des 15-64 ans (73% dans le Calvados et 70% à Caen la mer). Il s'explique pour moitié par la part réduite des retraités (27% des plus de 15 ans pour VED pour 30% sur le Calvados) et pour l'autre moitié par un moindre taux d'étudiants et autres inactifs.

La population de VED appartient majoritairement aux classes moyennes et populaires. Son profil socio-économique évolue cependant ces dernières décennies avec la périurbanisation (et le coût d'accès au logement).

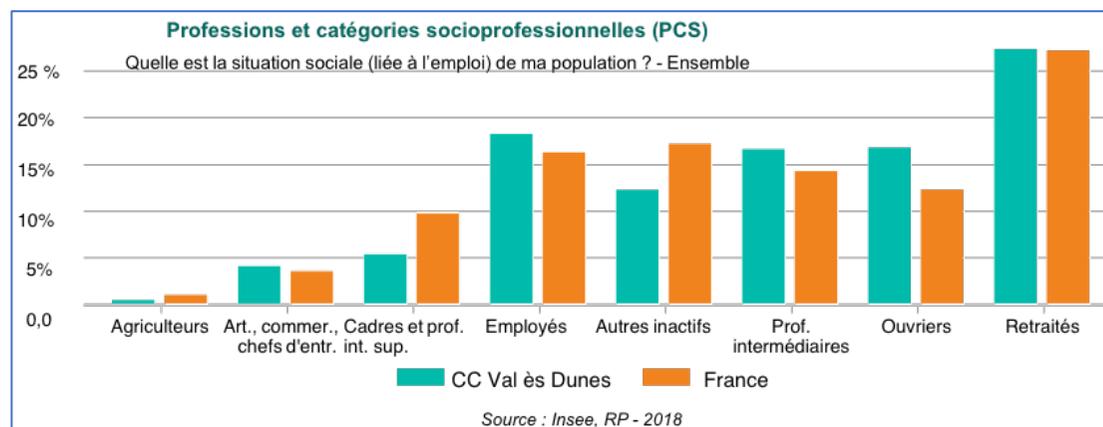
En 2019, la population active comprend 57% d'employés ou d'ouvriers (à comparer avec 48% sur Caen la mer ou 53% sur le Calvados). Ils étaient 62% une décennie plus tôt (soit une baisse de 5 points). Parallèlement la présence d'actifs de professions dites "intermédiaires" a nettement progressé (de 23% à 27% entre 2008 et 2019), par contre, celle des professions dites "supérieures" est restée stable à 8,5% (pour le double sur Caen la mer et 13% sur le Calvados), de même que celle des artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

Un taux de chômage réduit

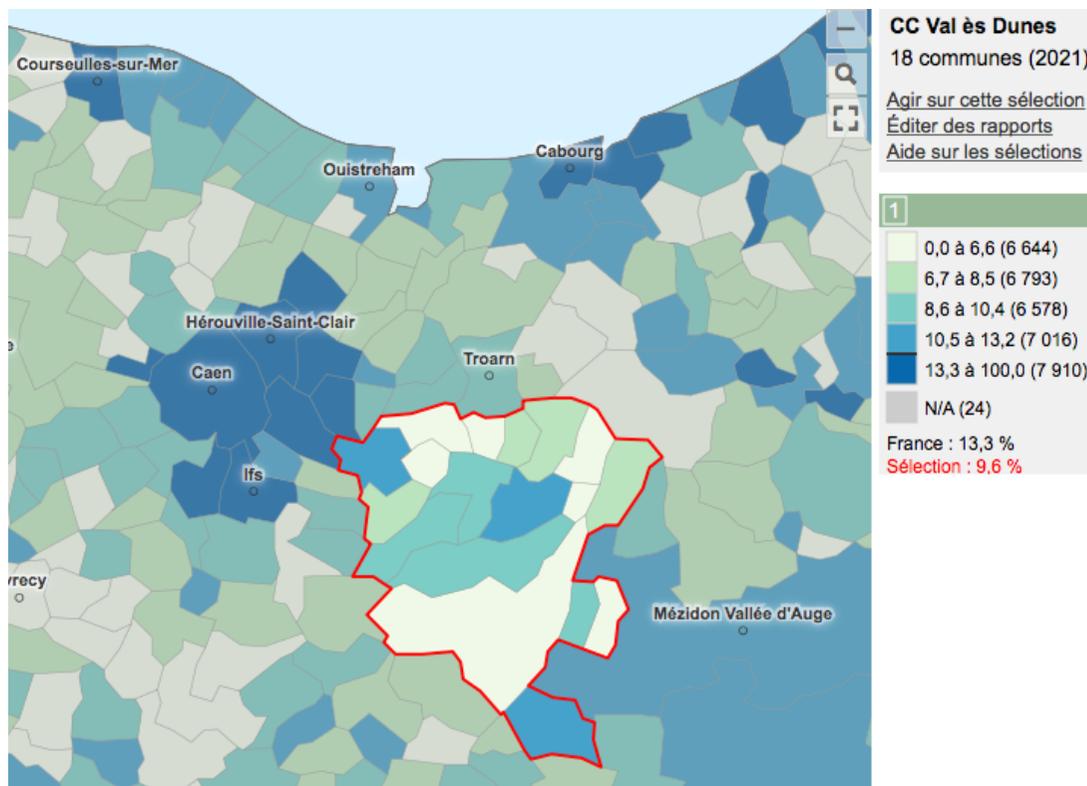
Il s'établissait à moins de 10% des actifs en 2019, pour 12,5% sur le Calvados ou 14,5% sur Caen la mer.

Il concernait majoritairement des femmes (54%).

S'il est historiquement plus bas que dans d'autres territoires, on soulignera que le chômage des 15/24 ans y est par contre du même ordre : sur une population de près de 2 000 jeunes en 2019 (dont 43% ne sont pas en étude), 225 sur 865 étaient au chômage (60% sont des hommes).



Taux de chômage des 15 /64 par commune
Carte observatoire des territoires

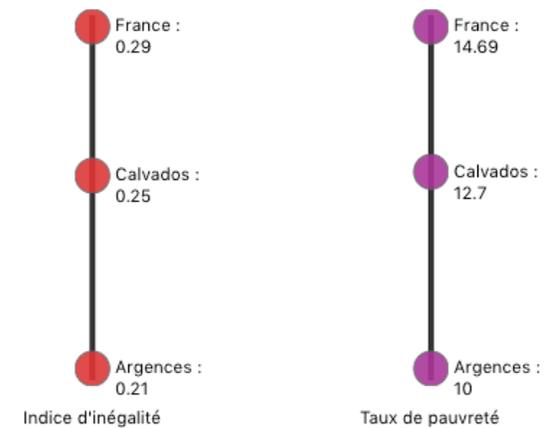
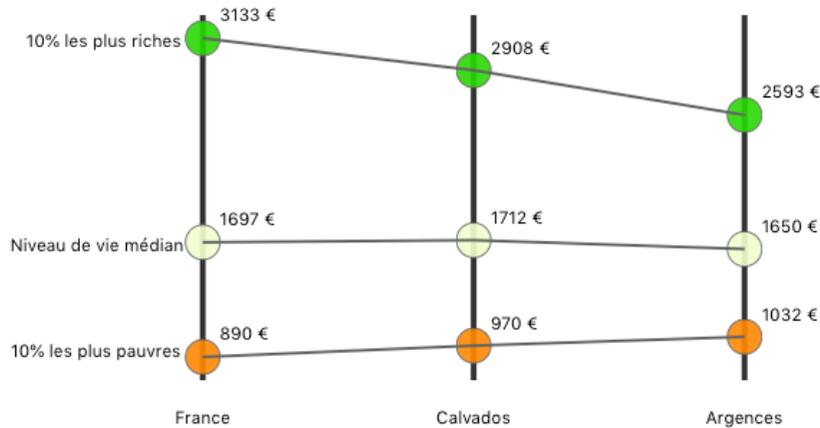
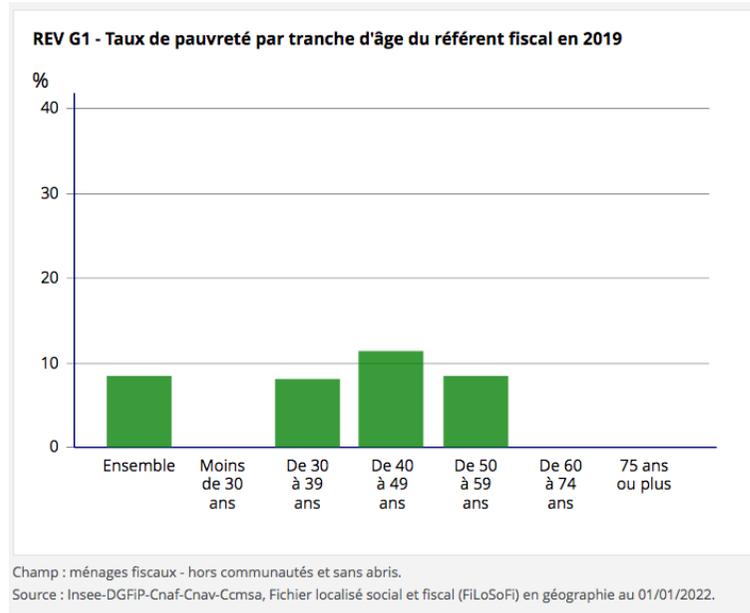
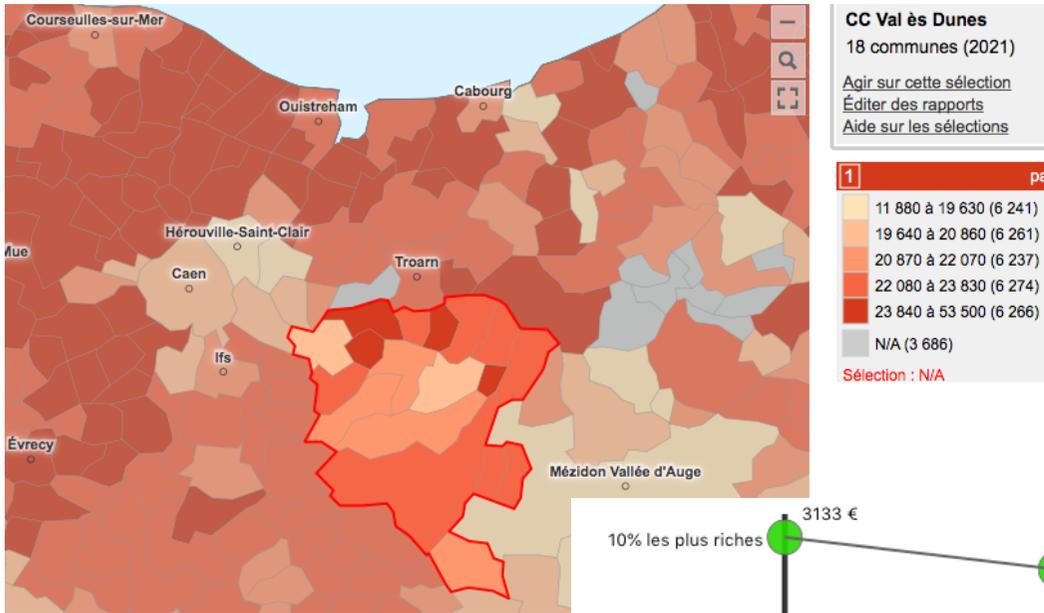


REVENUS DE LA POPULATION

En 2019, le revenu médian disponible de la population de VED est légèrement inférieur à celui de Caen la mer et légèrement supérieur à celui du Calvados : 21 920 € par unité de consommation pour VED, pour 22 000 € pour Caen la mer et 21 730€ pour le Calvados.

Par contre, l'indice de Gini qui mesure l'inégalité entre les revenus de la population d'un territoire, y est plus faible, c'est-à-dire que les écarts de revenus sur VED sont moins marqués et la pauvreté y est moins importante, comme la richesse.

Médiane du revenu disponible par unité de consommation / Observatoire des territoires



Ci-contre : données de l'Observatoire des inégalités
Nota : les graphiques n'existent que par commune





ÉLABORATION DU PLUI

CHAPITRE 3 – PROFIL DES PARCS DE LOGEMENTS

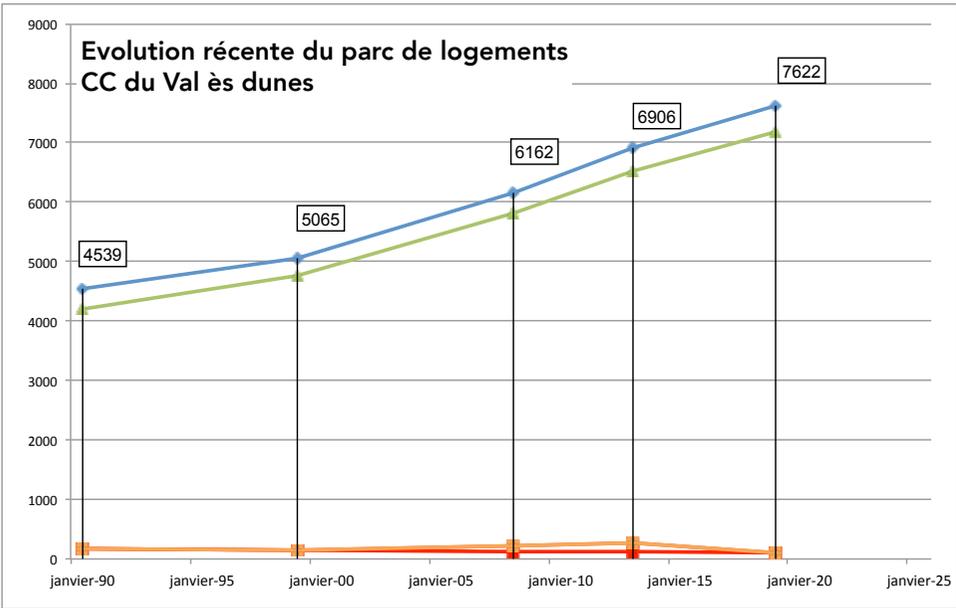


3. PROFIL DES PARCS DE LOGEMENTS

3.1 – ÉVOLUTION RECENTE DES PARCS DE LOGEMENTS

UNE FORTE CROISSANCE DU PARC AU PROFIT DES RESIDENCES PRINCIPALES

En 2019, l'INSEE dénombre 7 622 logements sur VED. Leur nombre a été multiplié par trois depuis le début des années 1970. Ce sont ainsi près de 4700 logements qui ont été créés en près de 50 ans pour un gain de 4400 habitants (soit plus d'un logement par habitant).



- ✓ 95% sont des résidences principales (en vert sur le graphique) ;
- ✓ les logements vacants (en orange) et les résidences secondaires ou occasionnelles (en rouge) sont très peu nombreuses.

Évolution du nombre de logements par catégorie depuis 1968

	1975	1982	1990	1999	2008	2019
Ensemble	2925	3822	4530	5065	6162	7622
Rés. principales	2603	3403	4191	4773	5818	7183
Rés. sec. et logts occ.	152	179	164	141	116	106
Logts vacants	170	240	175	151	228	332

Évolution du nombre de logements par commune

	1 990	1 999	2 008	2 019
Argences	1 028	1 195	1 435	1 665
Banneville-la-Campagne	30	35	50	79
Bellengreville	410	465	573	622
Cagny	531	553	551	743
Canteloup	71	68	74	86
Cesny-aux-Vignes	105	111	136	173
Cléville	110	115	143	165
Condé-sur-Iffs	143	146	181	192
Émiéville	107	116	168	233
Frénoville	409	509	611	782
Janville	144	154	166	182
Moult-Chicheboville	511	599	849	1 268
Ouézy	89	92	109	115
Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger	65	67	81	92
Saint-Pair	58	69	95	98
Saint-Pierre-du-Jonquet	56	67	79	102
Valambray	525	556	619	720
Vimont	147	148	243	305
VED	4 539	5 065	6 162	7 622



Entre 1999 et 2019, trois communes ont accueilli 55% du parc créé :

- ✓ Argences (+ 470 logements / 18% du parc créé),
- ✓ Frénoeuville (+ 273 logements / 11% du parc créé) où la croissance résidentielle a été la plus forte entre 1999 et 2019,
- ✓ Moulst-Chicheboville (+670 logements / 26% du parc créé),

et les communes qui longent la RD613 ont accueilli à elles six, 75% du parc créé, si on ajoute :

- ✓ Bellengreville (+ 157 logements / 6% du parc créé),
- ✓ Cagny (+190 logements / 7% du parc créé),
- ✓ Vimont (+157 logements / 6% du parc créé).

AUGMENTATION DU NOMBRE DE LOGEMENTS	entre 1999 et 2019	
	en nombre	en % du total
Argences	470	18%
Banneville-la-Campagne	44	2%
Bellengreville	157	6%
Cagny	190	7%
Canteloup	18	1%
Cesny-aux-Vignes	62	2%
Cléville	50	2%
Condé-sur-Iffs	46	2%
Émiéville	117	5%
Frénoeuville	273	11%
Janville	28	1%
Moulst-Chicheboville	669	26%
Ouézy	23	1%
Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger	25	1%
Saint-Pair	29	1%
Saint-Pierre-du-Jonquet	35	1%
Valambray	164	6%
Vimont	157	6%
VED	2 557	100%

Nombre de logements par catégorie et par commune en 2019

	résidences principales		résidences second. et occ.		logements vacants	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Argences	1588	95%	12	0,7%	65	3,9%
Banneville-la-Campagne	63	80%	2	2,5%	13	16,5%
Bellengreville	595	96%	5	0,8%	22	3,5%
Cagny	703	95%	2	0,3%	38	5,2%
Canteloup	81	95%	3	3,5%	1	1,2%
Cesny-aux-Vignes	162	94%	6	3,5%	5	2,9%
Cléville	144	87%	12	7,3%	8	4,8%
Condé-sur-Iffs	168	87%	10	5,3%	14	7,4%
Émiéville	224	96%	1	0,5%	8	3,4%
Frénoeuville	759	97%	3	0,4%	20	2,6%
Janville	164	90%	4	2,2%	14	7,7%
Moulst-Chicheboville	1202	95%	12	0,9%	54	4,3%
Ouézy	98	85%	12	10,3%	6	5,1%
Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger	80	87%	7	7,6%	5	5,4%
Saint-Pair	95	97%	0	0,0%	2	2,0%
Saint-Pierre-du-Jonquet	91	89%	5	4,9%	4	3,9%
Valambray	673	93%	6	0,8%	41	5,7%
Vimont	291	95%	3	1,1%	11	3,6%
VED	7181	94%	105	1,4%	332	4,4%

TRES PEU DE RESIDENCES SECONDAIRES OU OCCASIONNELLES

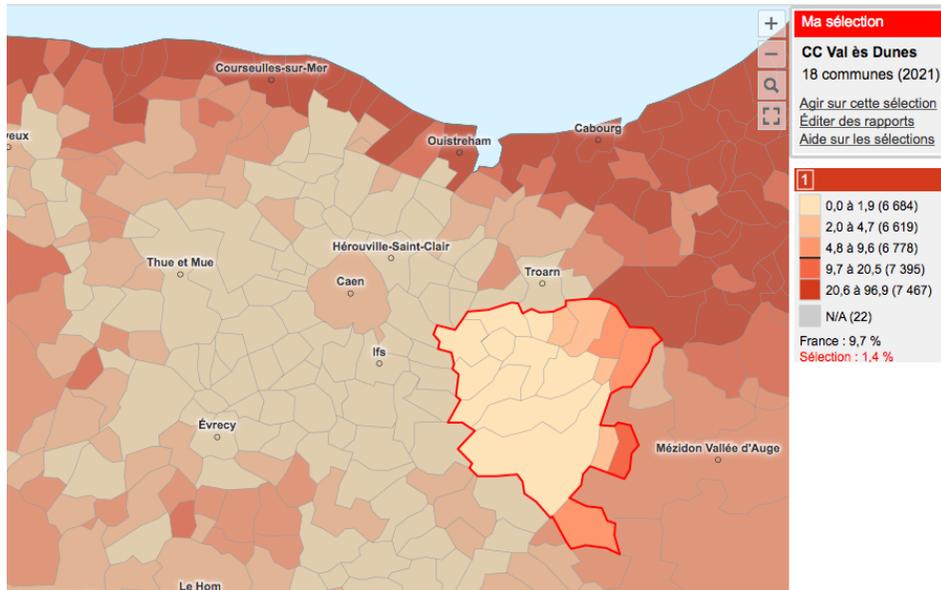
Le parc de résidences secondaires ou de logements occasionnels est marginal (1,4% du parc total en 2019). Il était moitié plus important en 1975 et représentait alors 5% du parc total de logements. Il compte à ce jour une centaine de logements (dont environ 20% d'appartements). Ils sont (en proportion) plus souvent situés dans les communes de l'est et du nord-est de VED.

UNE (TRES) FAIBLE VACANCE STRUCTURELLE

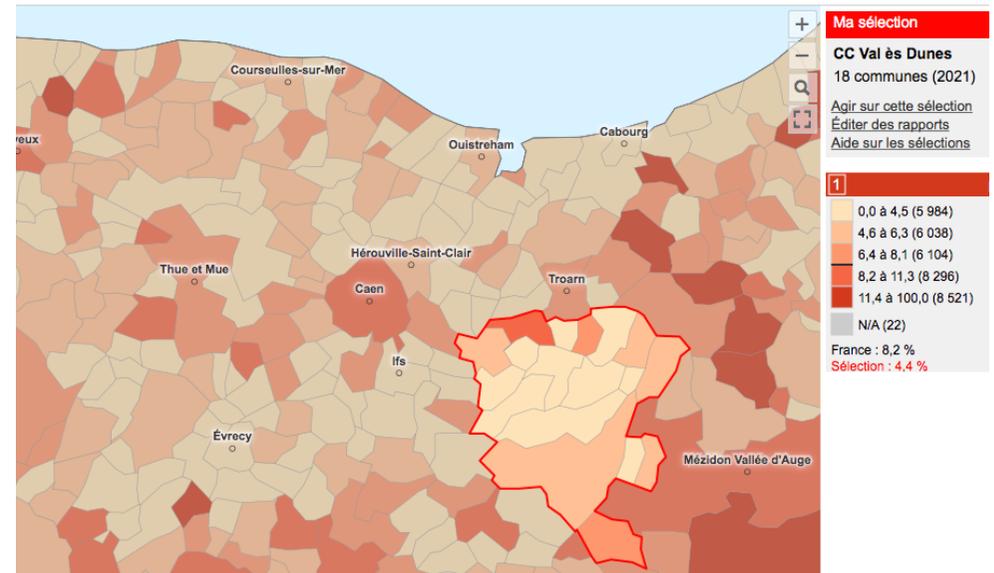
L'INSEE décompte un peu plus de 330 logements vacants en 2019, soit 4,4% du parc de logements. Leur nombre en augmentation est à rapprocher des programmes de constructions neuves alors en cours, comme le montre les données détaillées par commune. En conséquence, il est fort probable que le taux de vacance ne corresponde pas à un taux structurel.

En 2019, le taux de vacance (de plus de deux ans) du parc de logements privés que l'INSEE dénombre le plus élevé (3% du parc total), s'établissait à Argences et Cagny.

1 Part des résidences secondaires (%) 2018 ▼

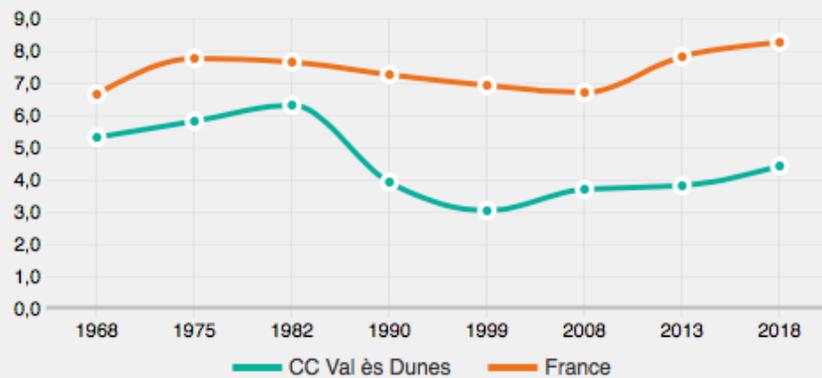


1 Part des logements vacants (%) 2018 ▼



Zoom sur...la part des logements vacants

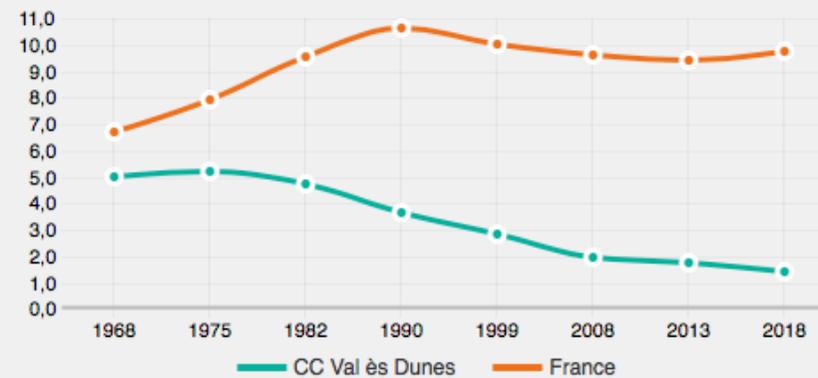
La part des logements inoccupés a-t-elle globalement diminué (par exemple par le biais des réhabilitations) ou a-t-elle augmenté (par exemple par le biais de désaffectations pour certains types de bien) au cours des dernières décennies ?



Source : Insee, RP

Zoom sur...la part des résidences secondaires

La part des logements occupés occasionnellement ou en tant que résidence secondaire a-t-elle progressé ou diminué ? L'entretien du parc immobilier local est-il de plus en plus lié à des propriétaires qui ne résident pas en permanence sur place ?



Source : RP, Insee



UN PARC PEU DIVERSIFIÉ MALGRÉ LA DIVERSITÉ DES MÉNAGES

Le territoire comprend essentiellement des maisons individuelles : ce sont 94% des logements en 2019 (pour 60% sur le Calvados et 43% sur Caen la mer) et cette proportion a très peu variée en une décennie (en continuant à augmenter). Pour la plupart, ce sont de grands logements construits depuis 1970.

Évolution du nombre d'appartements

Le parc de logements compte (seulement) 431 appartements en 2019, pour 345 en 2008. Ce parc a augmenté de 25% entre 2008 et 2019 (+86 logements), alors que parallèlement le parc de maisons augmentait de 24% (+1394 logements).

Nota : en 2019, le nombre d'appartements sur Caen la mer est de 81 603, tandis que dans le département il est de 163 395.

Les appartements sont situés à Argences (pour près de 5 sur 10 où ils représentent 13% du parc communal) et à Cagny (pour 2 sur 10 où ils représentent 11% du parc communal). Bellengreville, Frénouville et Moulton accueillent aussi quelques dizaines, essentiellement construits cette dernière décennie. Cinq communes n'en comptent aucun, et sur les autres (anciennes) communes, ils se comptent en unités, car les plus anciens tendent à disparaître.

Évolution du nombre de petits logements

L'INSEE dénombre pour les ménages de VED 288 petits logements (T1/ T2) en 2019 (+10% par rapport à 2008) et 906 T3 (+27% par rapport à 2008), soit au total près de 1200 logements qui représentent près de 17% du nombre des résidences principales (comme en 2008).

Le tableau ci-contre permet de constater que ces logements sont principalement présents dans les pôles urbains qui longent la RD613, soit Argences et Cagny, puis dans une moindre mesure à Moulton, Bellengreville et Frénouville.

données insee 2019	Nombre de petits logements			Appartements	
	T1	T2	T3	en nombre	en % Res.princ.
Argences	25	97	296	202	13%
Cagny	5	29	109	81	12%
Moulton-Chicheboville	0	40	163	57	5%
Bellengreville	2	20	76	40	7%
Frénouville	5	22	72	15	2%
Valambray	0	9	45	10	1%
Janville	3	2	16	9	5%
Ouézy	0	8	17	5	5%
Vimont	0	2	33	5	2%
Saint-Pair	0	3	10	3	3%
Émiéville	1	3	8	2	1%
Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger	0	3	7	1	1%
Saint-Pierre-du-Jonquet	0	0	10	1	1%
Banneville-la-Campagne	0	2	3	0	-
Canteloup	1	1	10	0	-
Cesny-aux-Vignes	0	3	6	0	-
Cléville	0	1	12	0	-
Condé-sur-Ifs	0	3	13	0	-
VED	42	248	906	431	6%

3.2– PROFIL DU PARC DE RESIDENCES PRINCIPALES

UN PARC D'UN BON NIVEAU DE CONFORT (EN TAILLE ET EQUIPEMENT SANITAIRE)

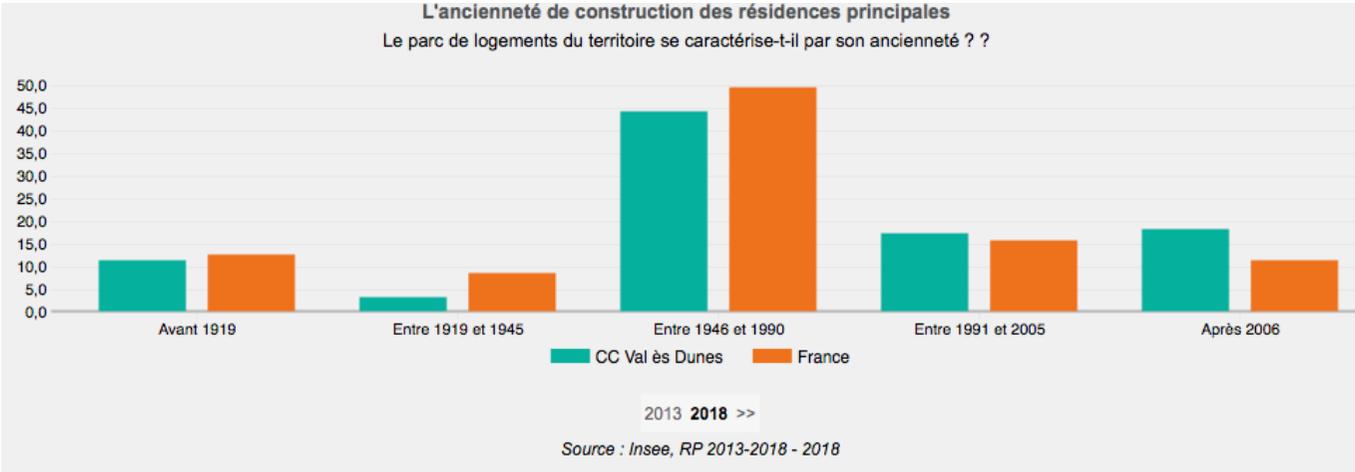
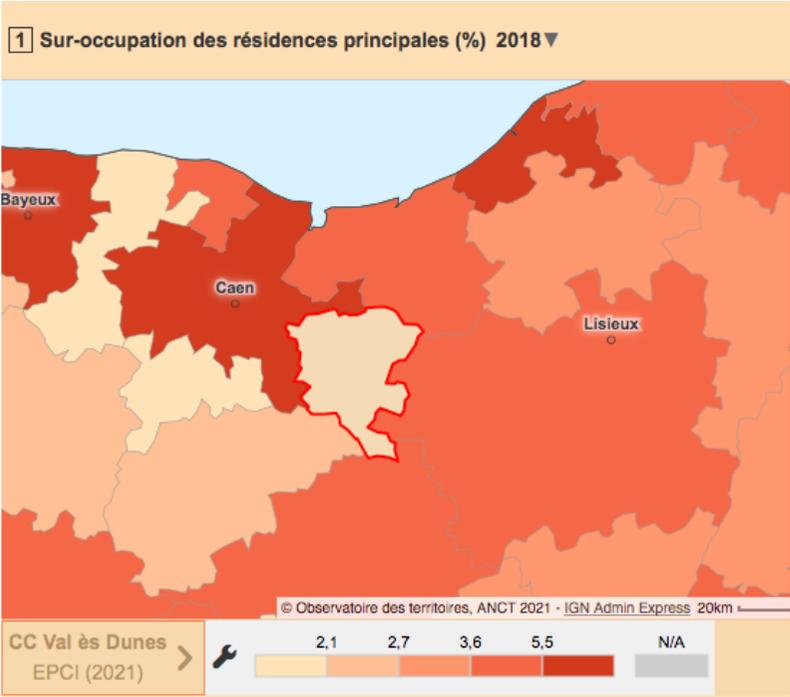
Les résidences principales sont principalement des maisons construites depuis le début des années 70 :

- ✓ moins d'un tiers d'entre elles datent d'avant 1970 ;
- ✓ un tiers d'entre elles ont été construites entre 1970 et 1990 ;
- ✓ près d'un tiers d'entre elles ont moins de 15 ans.

Elles sont de grande taille :

- ✓ 83% compte 4 pièces et plus (près de 6000 logements).

Si l'on rapproche ces données de la taille des ménages, on peut souligner le confort du parc (= sa faible densité d'occupation en nombre de personnes / nombre de pièces) : l'INSEE fait état de seulement 1,3% des logements en sur-occupation (hors studio avec une personne), pour le double sur Caen la mer.



Les résidences principales de VED présentent globalement un bon niveau de confort sanitaire. L'INSEE dénombre encore en 2019, 185 logements sans confort sanitaire (2,5% du parc de résidences principales), dont une cinquantaine sur Cagny et une trentaine sur Argences ou Moulton.

Nota : aucune OPAH n'est en cours sur le territoire en 2022.

MAIS DONT LES PERFORMANCES "THERMIQUES" MERITENT D'ETRE INTERROGÉES

Vu la date de construction d'une part importante du parc de logements, les performances thermiques des constructions méritent d'être interrogées, face à la crise énergétique qui s'annonce et aux obligations réglementaires à venir.

L'INSEE indique que 35% des résidences principales sont chauffées en "tout électrique" et près de la moitié, en chauffage central individuel (sans précision sur le type d'énergie).

Ces données seront complétées au fil des études avec :

- ✓ les données GEODIP (en attente accès à la base),
- ✓ les études complémentaires entreprises pour le PCAET.

Logements sans confort sanitaire en 2019	en nombre	en % des rés. principales
Cagny	53	7,6%
Argences	34	2,1%
Moulton-Chicheboville	28	2,3%
Frénoeuville	15	2,0%
Bellengreville	14	2,4%
Valambray	12	1,8%
Émiéville	6	2,8%
Vimont	4	1,4%
Ouézy	3	3,5%
Saint-Pierre-du-Jonquet	3	3,3%
Condé-sur-Iffs	2	1,3%
Janville	2	1,3%
Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger	2	2,5%
Cléville	2	1,3%
Canteloup	2	2,1%
Cesny-aux-Vignes	2	1,0%
Banneville-la-Campagne	0	0,0%
Saint-Pair	0	-0,2%
VED	185	2,6%

UN PARC PRINCIPALEMENT COMPOSE DE MAISONS INDIVIDUELLES OCCUPEES PAR LEUR(S) PROPRIETAIRE(S) ...

71% des résidences principales sont occupées par leur propriétaire et ce taux a légèrement augmenté depuis 2008, malgré la diversification du parc en cours.

La part des propriétaires occupants (comme celles des maisons) est plus élevée dans les plus petites communes que dans les bourgs, variant de 50% à Cagny ou 55% à Argences à plus de 80% dans les communes du nord ou du sud de VED.

- ✓ *L'ancienneté moyenne dans les logements occupés par leur propriétaire est de près de 20 ans ; elle est moitié moins importante dans le parc locatif,*
- ✓ *la taille moyenne des ménages dans les logements occupés par leur propriétaire ou dans le locatif social est de 2,6 ; elle est seulement de 2,3 dans le locatif privé ou les logements "gratuits".*

UNE PROPORTION DE LOGEMENTS LOCATIFS GLOBALEMENT STABLE

Elle s'établit à 27,6% du parc de résidences principales en 2019 (pour 27,9% en 2008) auquel s'ajoutent 82 logements occupés gratuitement (1% du parc).

Il représente un peu plus de 2000 logements (sur près de 7200 sur VED), dont un peu plus de la moitié est en location sociale.

La part du locatif social a (légèrement) baissé entre 2008 et 2019 au profit du locatif privé : de 15,3% du parc (avec 888 logements) à 14,9% (avec 1071 logements).

Le parc locatif privé est passé de 735 logements à 913 (+ 24% et +178 logements). Il a baissé sur les communes Sud et Est de VED (sur Cléville, Ouézy, Valambray), mais augmenté sur Cesny-aux-Vignes (+15) et Janville (+13). Il a fortement augmenté sur Moulton-Chicheboville (+62 logements) et Argences (+54) et dans une moindre mesure sur Frénoville (+38).

Profil du parc social

10 communes sur 18 comptent un parc social mais il est pour l'essentiel implanté dans les 6 bourgs qui longent la RD613.

Occupations des résidences principales en 2019	Location HLM		location privée ou gratuite	
	en nombre	en % du parc communal	en nombre	en % du parc communal
Argences	340	21%	332	21%
Moulton-Chicheboville	255	21%	167	14%
Cagny	232	33%	102	15%
Bellengreville	103	17%	55	9%
Frénoville	60	8%	81	11%
Vimont	57	4%	31	11%
Valambray	18	3%	46	7%
Cesny-aux-Vignes	2	1%	24	15%
Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger	1	1%	11	14%
Émiéville	1	-	29	13%
Condé-sur-Iffs	1	1%	19	12%
Banneville-la-Campagne	0	-	13	21%
Canteloup	0	-	5	6%
Cléville	0	-	13	9%
Janville	0	-	26	16%
Ouézy	0	-	8	8%
Saint-Pair	0	-	14	14%
Saint-Pierre-du-Jonquet	0	-	19	20%
VED	1071	15%	995	14%

On retiendra de l'information recueillie lors de l'enquête communale réalisée début 2022.



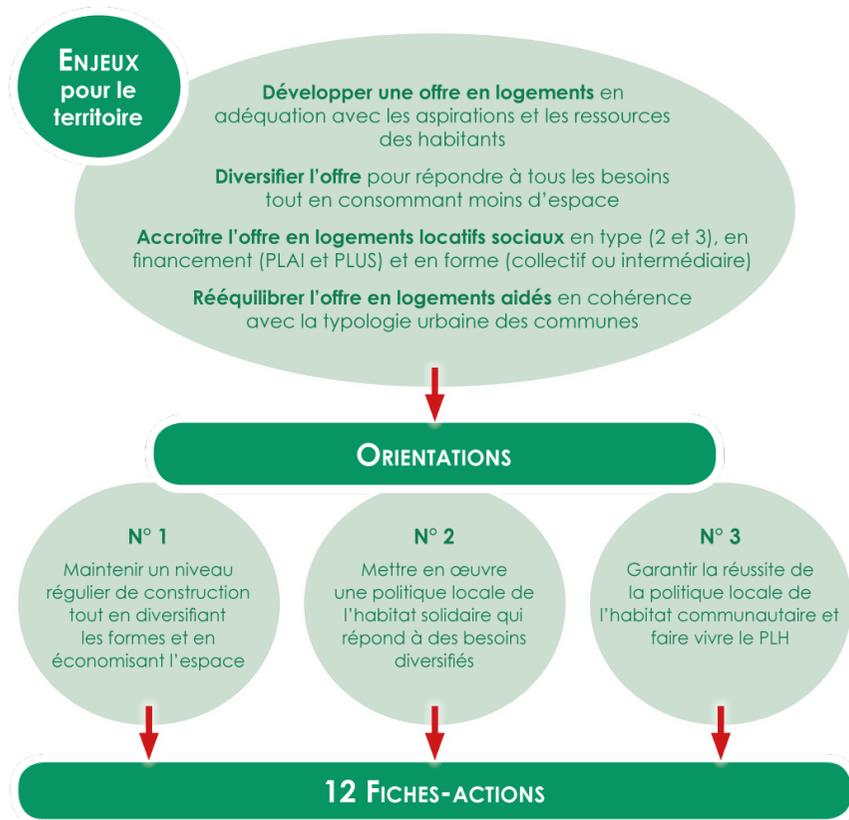
3.3- EN PREPARATION AU PROJET

BILAN DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT /PLH 2013-2018

VED a réalisé un PLH en 2013 avec le soutien de l'AUCAME.

Il a été élaboré sur un périmètre communautaire plus réduit (qui ne comprenait pas encore les communes issues de Entre Terre et Marais ni Condé-sur-Iffs).

Rappel des enjeux initiaux



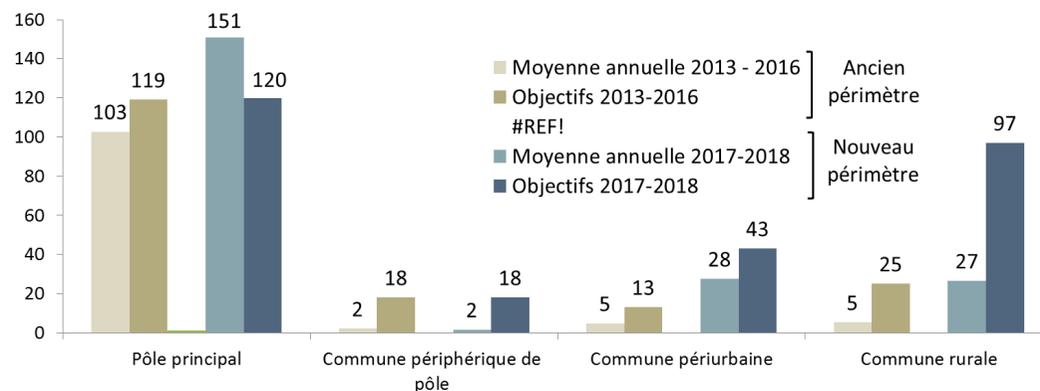
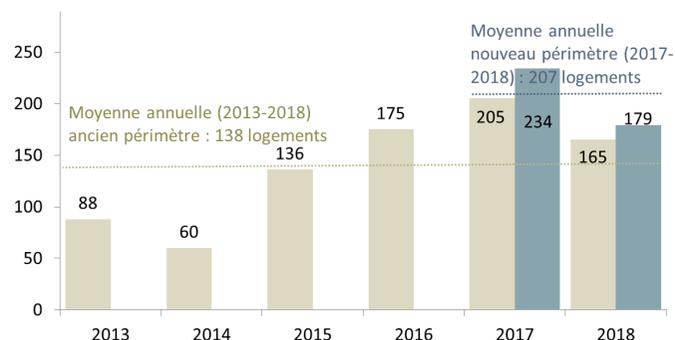
Bilan du PLH en 2019 / données AUCAME

Les objectifs :

- ancien périmètre : 175 logt/an pour 2013 à 2016
- nouveau périmètre : 271 logt/an pour 2017 et 2018

Les livraisons :

- ancien périmètre : 115 logt/an pour 2013 à 2016 > 66% des objectifs
- nouveau périmètre : 207 logt/an pour 2017 et 2018 > 80% des objectifs



La consommation de l'espace :

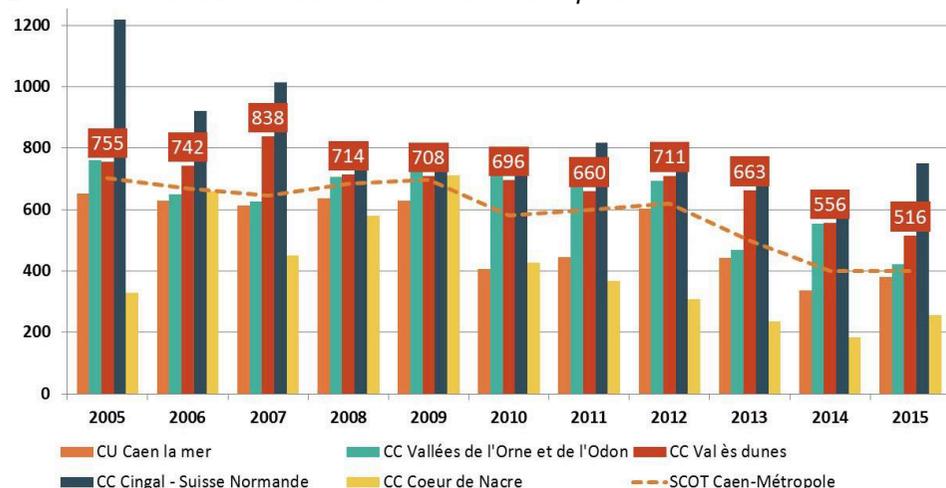
- ancien périmètre : 5,6 ha par an pour 2013 à 2016
- nouveau périmètre : 6,8 ha pour 2017 et 2018

Nota : elle était de 10,6 ha par an entre 2005 et 2012

La diversification des programmes :

- Le PLH prévoyait au moins 40% de logements intermédiaires ou collectifs ; 95% des logements de ce type réalisés, le seront dans une seule commune : Argences
- le PLH prévoyait 23 % de logements aidés : une centaine seront réalisés; les 2/3 d'entre eux seront des petits logements (T2/T3) ;

Évolution de la taille médiane des terrains sur le périmètre du SCOT



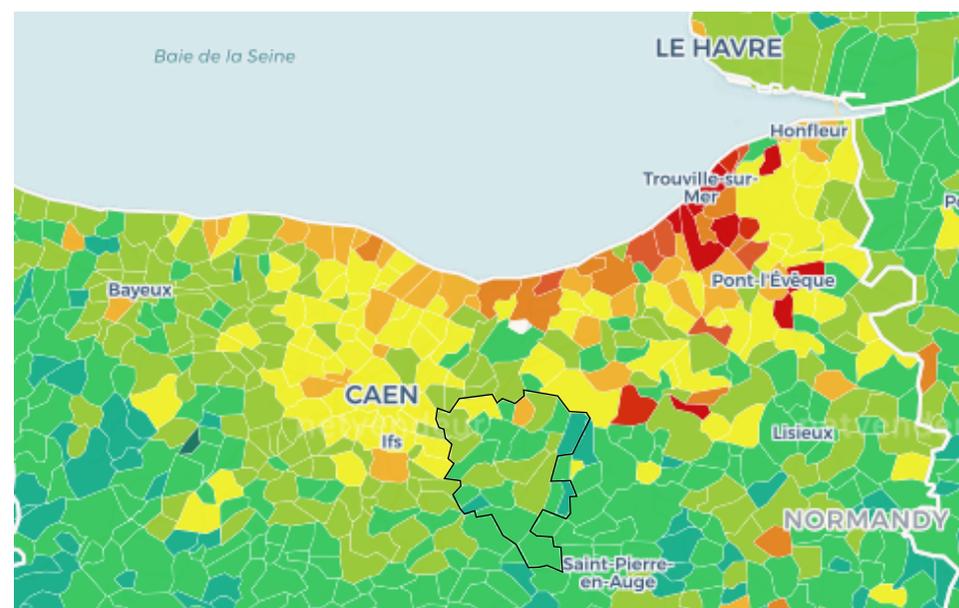
Le conseil communautaire de septembre 2019 tirait le bilan suivant du PLH :

- une reprise de la construction neuve depuis 2016,
- un développement du principe de polarisation,
- une consommation de l'espace qui a diminué au fil de la mise en œuvre du PLH ; si elle est en deçà des objectifs, on notera cependant que 80% du foncier a été consommé pour la réalisation de seulement 66% des objectifs,
- une production de logements collectifs et individuels denses en-deçà des objectifs mais la taille des terrains à bâtir a fortement diminué depuis 2013,
- une part de logements aidés en adéquation avec les objectifs du PLH,
- une Communauté de communes toujours aussi dynamique en terme démographique +1.6 % entre 2011 et 2016. Ce constat devrait se poursuivre au vu du rythme des livraisons récentes,

- un marché à la vente dynamique sur le territoire communautaire mais des niveaux de prix qui restent élevés par rapport aux revenus des habitants du territoire.

S'engageant dans une démarche de PLUi, le conseil communautaire n'a pas souhaité s'engager dans la réalisation d'un nouveau PLH.

ZOOM SUR LA DYNAMIQUE DES PRIX DE L'IMMOBILIER SUR VED



Sources : indicateurs clés du marché immobilier fournis à titre indicatif par Netvendeur sur la base de 120478 biens mis en vente sur le secteur (02/05/2022).



ÉLABORATION DU PLUI

CHAPITRE 4 – SERVICES ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS



4. SERVICES ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

4.1 - INTRODUCTION

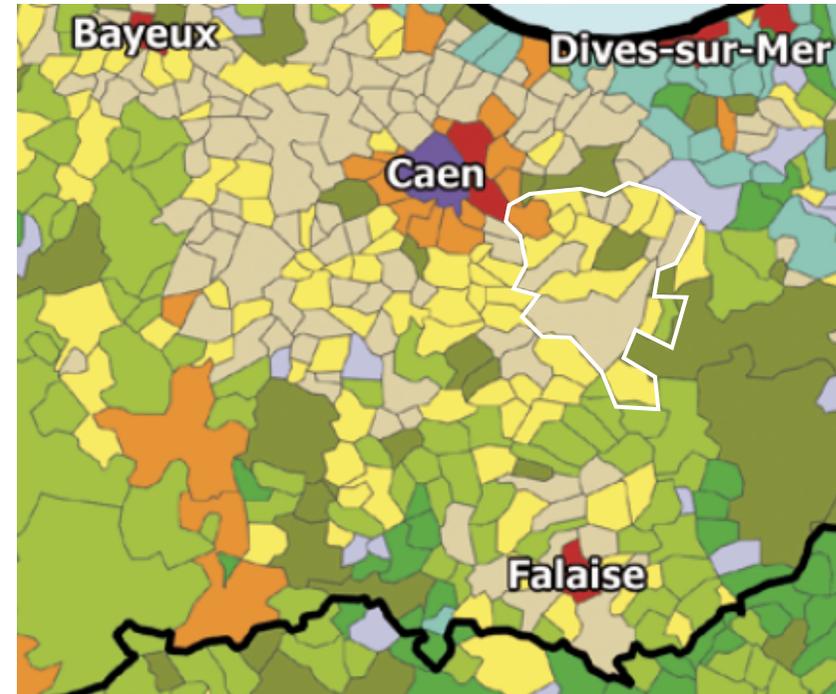
La communauté de communes VED est un territoire périurbain dont la population bénéficie des équipements de niveau 1 (métropolitains) grâce à la proximité de Caen, des équipements de niveau 2 (du type de ceux des villes régionales, comme les tribunaux ou les lycées ou certains services administratifs) en se dirigeant vers la couronne urbaine caennaise ou vers Lisieux.

Son principal pôle équipé est le bourg historique d'Argences.

VED compte aussi des bourgs le long de la RD613 : Cagny, Frénuville, Bellengreville ou Moulton, qui se sont équipés au fur et à mesure du développement résidentiel de ces cinquante dernières années.

Les autres communes de VED sont plus ou moins périurbaines, suivant leur éloignement avec l'agglomération caennaise ou les bourgs de l'espace rural.

Les développements, qui suivent, établissent un état des lieux de l'existant et des besoins recensés lors de la concertation avec les élus communaux.



- Bourgs de proximité : communes équipées d'équipements de proximité et de logements collectifs, pôles d'appui des territoires ruraux ou des coeurs urbains
- Communes rurales à tendance périurbaine : communes rurales au parc de logements ancien, en bordure du périurbain et à la population moins aisée
- Communes à caractère rural préservé : communes rurales au parc de logements ancien, à population âgée et à plus forte présence d'agriculteurs
- Communes de villégiature : communes rurales au parc de logements fortement composé de résidences secondaires, présentant des attraits touristiques, notamment sur le littoral
- Coeurs métropolitains : communes principales des pôles urbains majeurs
- Coeurs urbains : communes denses et bénéficiant d'équipements supérieurs au centre des pôles ou accompagnant les coeurs métropolitains
- Villes relais : communes bénéficiant d'équipements intermédiaires et de logements collectifs, relais des territoires et des grandes agglomérations
- Communes périurbaines résidentielles : communes périurbaines des « premières couronnes », au niveau de vie des habitants plutôt aisé
- Communes périurbaines en essor : communes périurbaines des « secondes couronnes », de fort développement récent porté par les familles avec enfants
- Communes périurbaines des longues distances : communes périurbaines dont les actifs sont éloignés de leur lieu de travail, notamment sur les « franges franciliennes »

Sources : Insee, recensements de la population 1990, 1999, 2008, 2013 ; BPE 2015 ; Filosofi 2014



4.2- ÉQUIPEMENTS ET SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SECURITE

On dénombre pour VED, dans le bourg d'Argences :

- le siège de la communauté de communes,
- l'office de tourisme,
- le centre départemental de sécurité incendie (SDIS).

S'ajoutent le long de la RD613 :

- une gendarmerie, à Moul,
- un point info-service à Bellengreville,

Les communes du territoire dépendent des tribunaux de Caen et des trésoreries alentours.

Quant à la Poste, elle comprend :

- 2 bureaux de poste à Argences et Cagny,
- 1 agence postale communale à Cesny-aux-Vignes,

et des points de retrait des colis dans des commerces (à Argences, Bellengreville, ...).



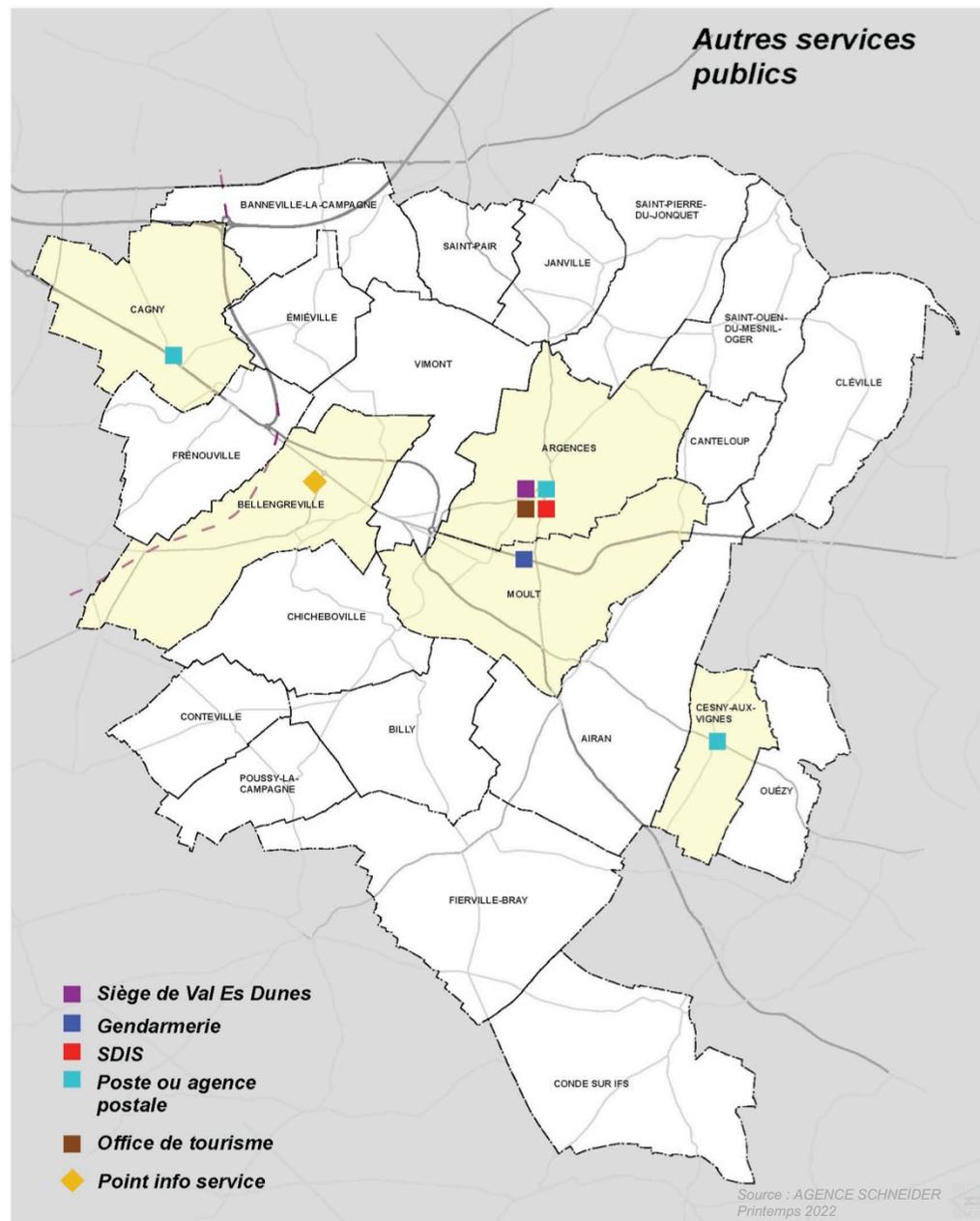
Gendarmerie nationale – Moul



Office du tourisme – Argences



Poste - Cagny

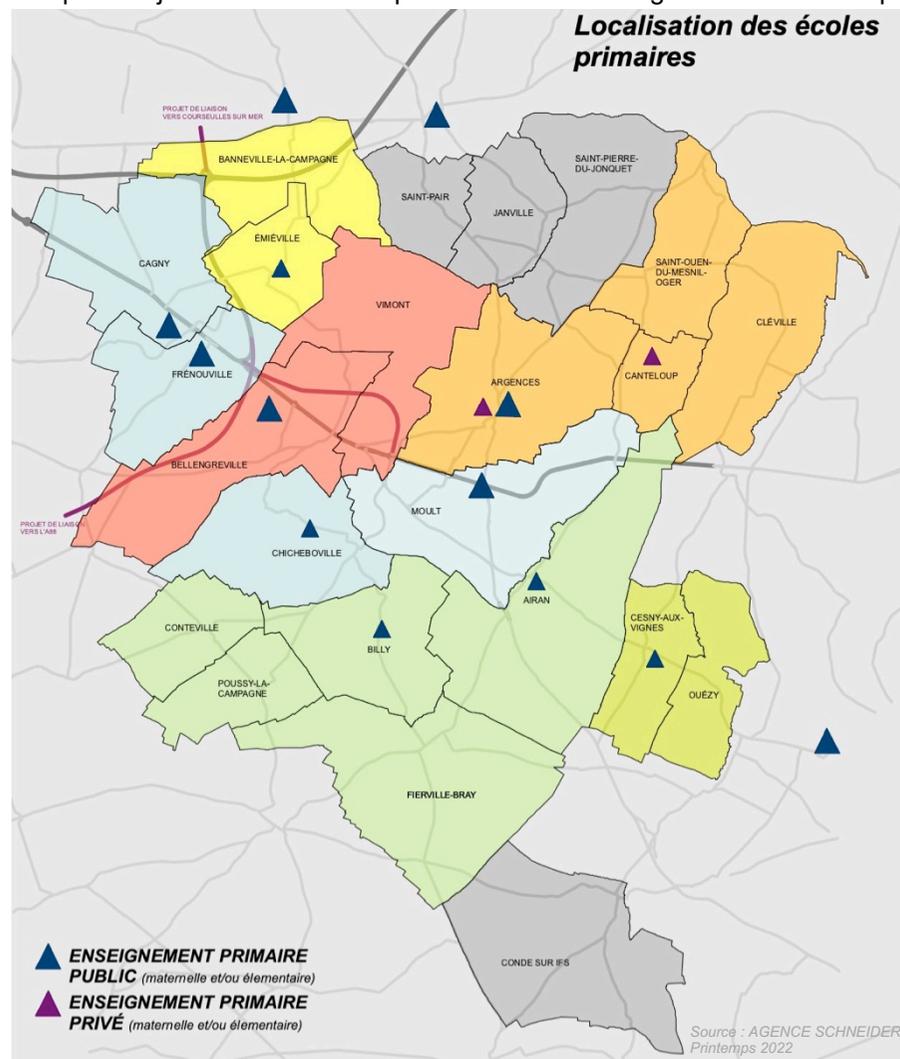


4.3.2 ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

Équipements pour l'enseignement primaire

VED compte une population d'environ 2 300 enfants de 3 à 10 ans.

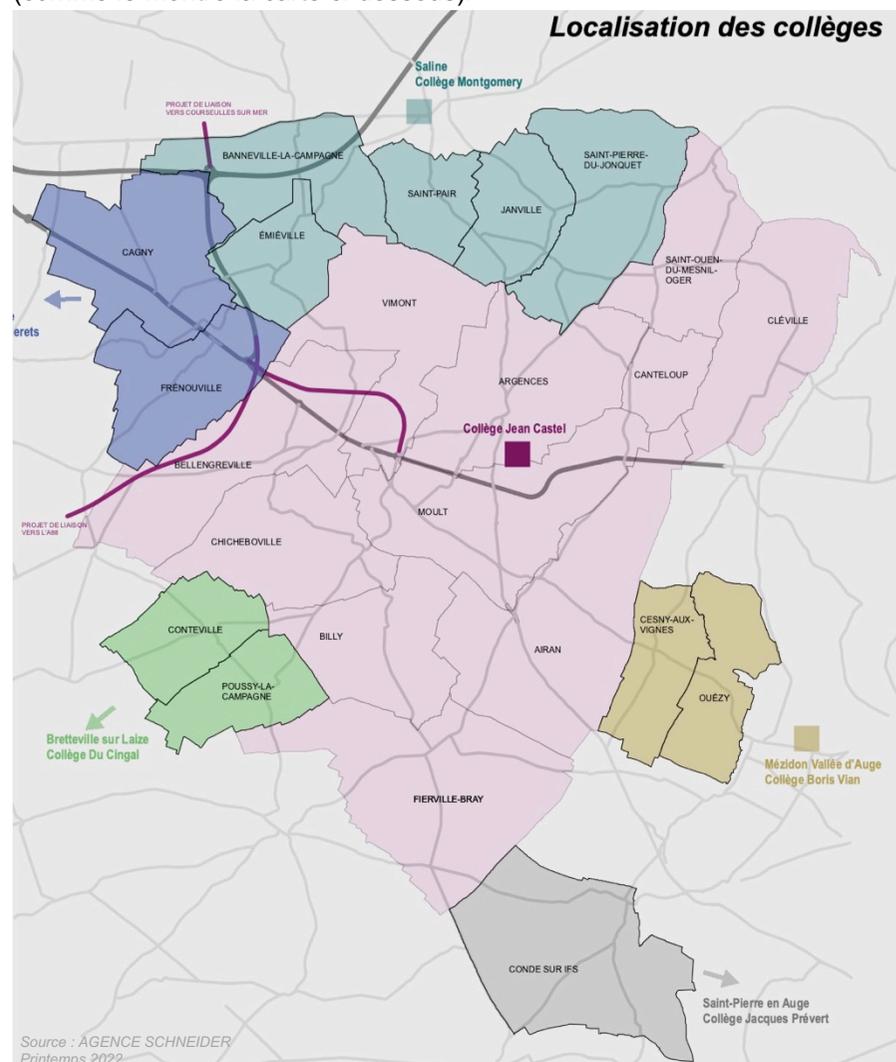
Ils sont scolarisés dans les huit groupes scolaires primaires publics du territoire, auxquels s'ajoutent deux écoles privées situées sur Argences et Canteloup.



Équipements pour l'enseignement secondaire

VED compte une population d'environ 1 900 enfants de 11 à 17 ans.

Une partie d'entre eux sont scolarisés au collège Jean Castel d'Argences, qui accueille 500 élèves. Les autres le sont sur les collèges des bourgs voisins (comme le montre la carte ci-dessous).



Autres structures d'enseignement ou de formation

VED ne compte pas d'autres structures d'enseignement ou de formation. Les habitants du territoire dépendent des équipements et services présents sur l'agglomération caennaise ou Lisieux.

EN SYNTHÈSE

- des communes au nord et au sud de VED qui dépendent d'équipements scolaires et périscolaires présents sur des bourgs hors VED

PROJETS EN COURS

- réorganisation des locaux scolaires sur Argences

4.3.3 SERVICES ET EQUIPEMENTS PERISCOLAIRES

Transports scolaires

C'est une compétence de la région depuis le 1^{er} janvier 2015. VED organise les transports scolaires sur son territoire pour l'accès aux écoles primaires.

Accueils périscolaires

La CAF recense en 2020 :

- ✓ 5 sites d'accueil de loisirs périscolaires, pour 240 places,
- ✓ 5 sites d'accueil de loisirs extrascolaires (ce sont les mêmes).

Ils sont situés dans les communes d'Argences, Bellengreville, Cagny, Frénoville et Moul.

BESOINS

- Locaux pour les adolescents sur Argences



École de Chicheboville



Collège Jean Castel – Argences



École de Bellengreville



École d'Argences

4.4- ÉQUIPEMENTS POUR LES SPORTS ET LES LOISIRS

4.4.1 ÉQUIPEMENTS ET SERVICES CULTURELS

Le territoire compte un équipement culturel communautaire : l'école de musique "Pom" sur Moulton.

On dénombre de plus :

- ✓ le "Forum" sur Argences, salle polyvalente / capacité : 400 personnes,
- ✓ des bibliothèques dans sept communes,

mais aucun cinéma ou aucune salle de spectacle dédiés (les plus proches sont sur l'agglomération caennaise ou sur Mézidon-Canon).

L'animation culturelle locale est le fait d'associations et de l'office de tourisme, qui proposent en particulier :

- ✓ Les "Musicales en Val ès dunes", série de concerts organisés dans les communes du Val ès dunes ;
- ✓ Les "Escapades en Val ès dunes", sorties à thème et randonnées ;
- ✓ Les "Théâtrales en Val ès dunes", festival de théâtre organisé au mois de mai (pièces de théâtre, lectures publique...)
- ✓ La fête médiévale organisée tous les 2 ans ;
- ✓ Le salon du Polar (sur Moulton) ;

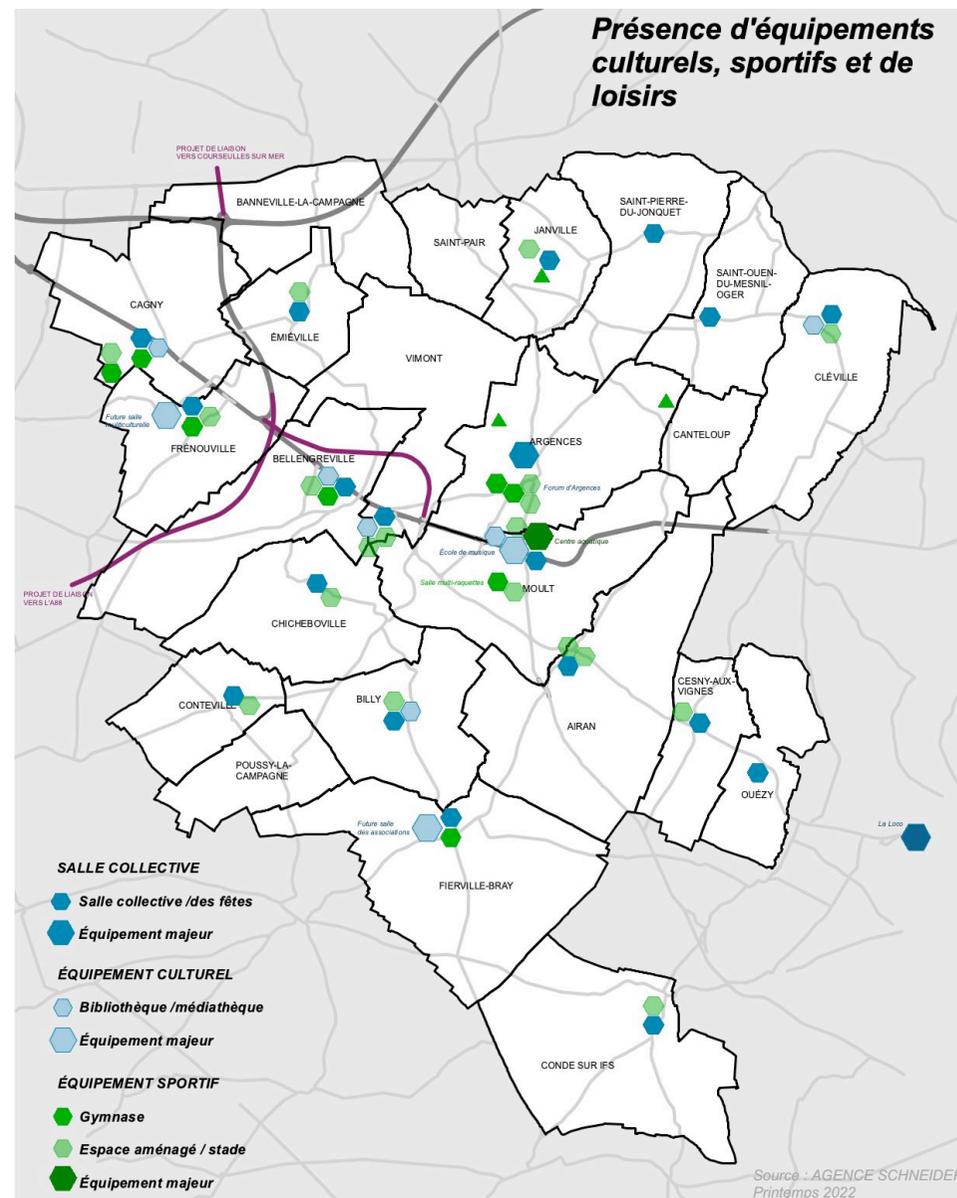
4.4.2 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le territoire compte un équipement sportif communautaire : le centre aquatique "DUNEO" sur Argences, ouvert en janvier 2013.

On dénombre de plus de nombreux équipements dans les différentes communes, dont :

- ✓ des gymnases ou salles multisports (escalade, dojo, squash, ...) sur Argences, Cagny, Frénoville ou Moulton ;
- ✓ des stades et terrains de sports spécialisés (comme le tir à l'arc sur Argences).

Cependant, six communes plus rurales ne comptent aucun équipement sportif ou aire de jeux, mais comme pour d'autres équipements, elles bénéficient de ceux existants dans les bourgs qui voient le territoire communautaire (Mézidon-Canon, Sannerville ou Troarn).



4.4.3 Autres équipements ou aménagement pour les loisirs

On soulignera la présence de trois centres équestres (privés) sur Argences et Janville.

4.4.4 En synthèse

PROJETS EN COURS

- Création d'un équipement multiculturel sur Frénoville

SOUHAITS ISSUS DE LA CONCERTATION :

- Mieux partager l'information à l'échelle communautaire sur les activités dans les différentes communes ;
- Mieux utiliser l'outil communautaire qu'est l'office de tourisme pour l'animation culturelle
- Disposer d'une "vraie" médiathèque sur le territoire
- Demande d'un cinéma, de nouveaux lieux de convivialité ("bistrot de pays", "tiers lieux" ...)



Centre aquatique DUNEO – Argences

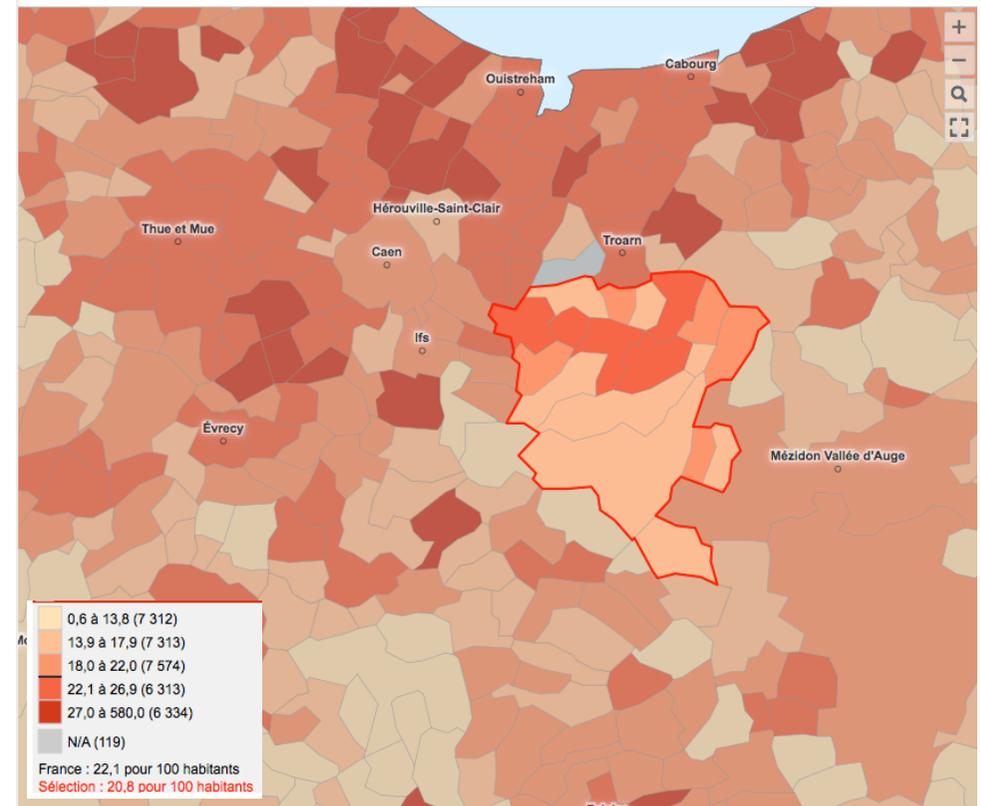


École de musique – Argences



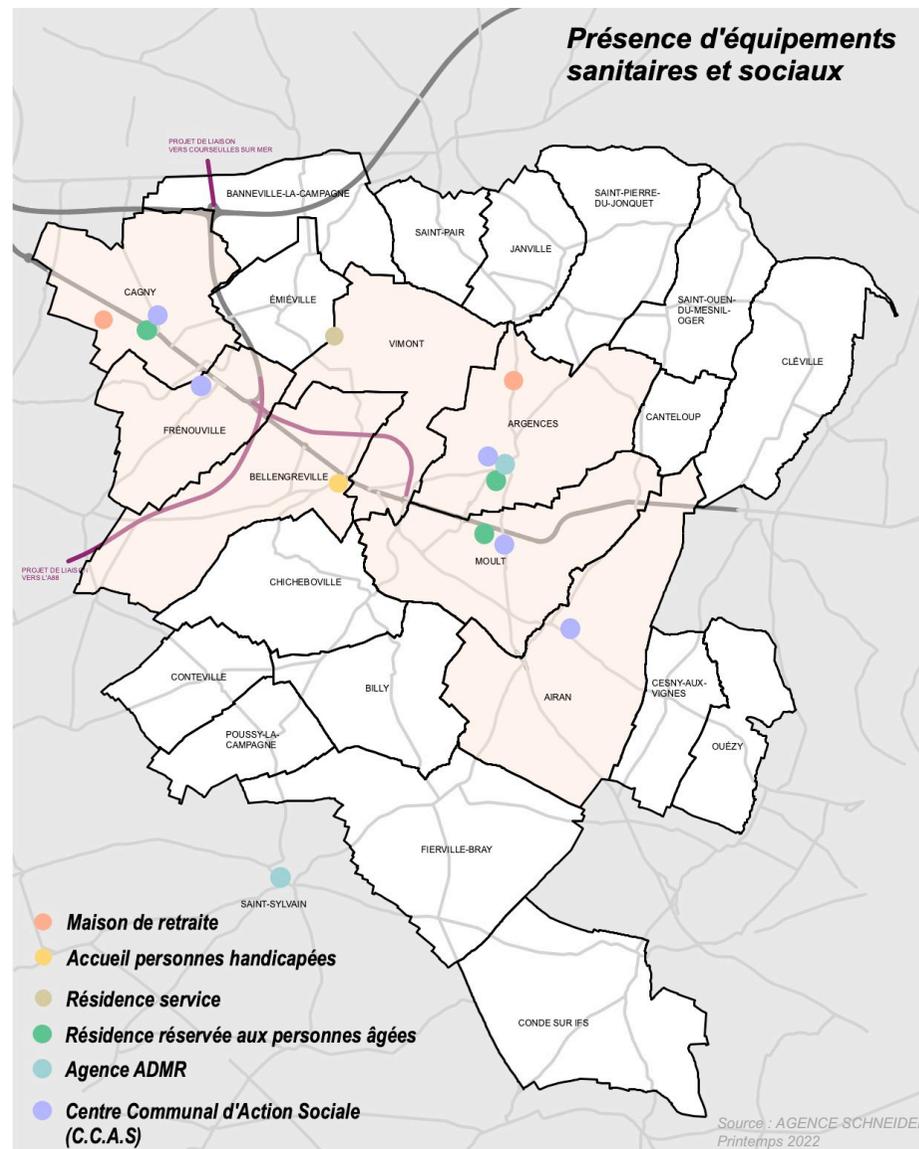
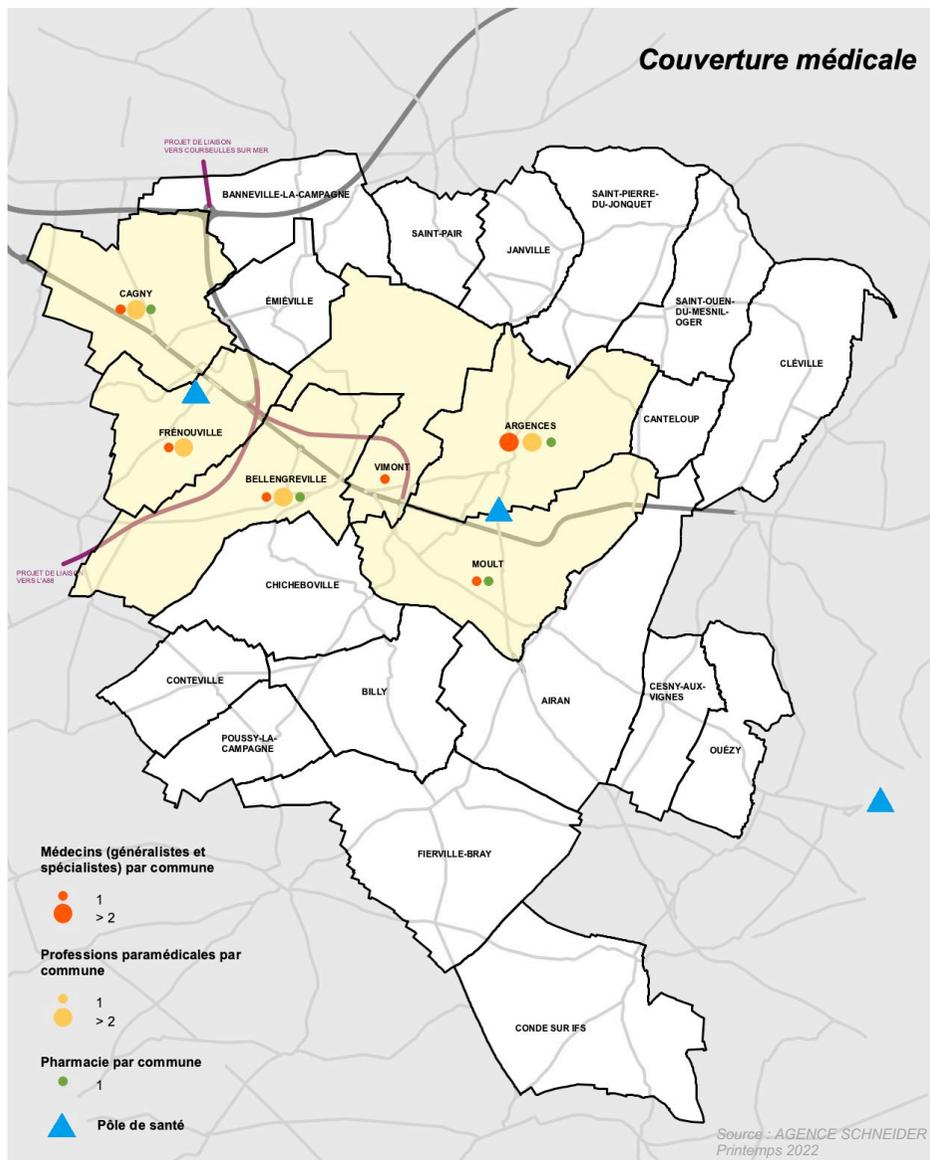
Gymnase des Coteaux – Argences

1 Nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants (pour 100 habitants) 2018



4.5 - SERVICES MEDICAUX, EQUIPEMENTS SOCIO-SANITAIRES DONT HEBERGEMENTS SPECIALISES

4.5.1 SERVICES ET EQUIPEMENTS MEDICAUX OU PARAMEDICAUX



Le territoire compte deux antennes d' l'ADMR : à Argences et Cagny.
Il dépend de l'agglomération caennaise pour les grands équipements de santé : hôpital, clinique, scanner, ...

Il compte 8 médecins (3 sur Argences, 1 sur Bellengreville, 1 sur Cagny, 1 sur Frénoville, 1 sur Moul, 1 sur Vimont) et un ensemble de professionnels paramédicaux, dans les communes le long de la RD613, pour partie regroupés dans deux maisons de santé : sur Argences (infirmier ; sage-femme ; psychologue) et Frénoville (infirmier ; psychologue).

On soulignera la présence de maisons médicales à proximité, sur Mézidon-Canon, Saint-Sylvain et Troarn.

Il compte aussi :

- ✓ quatre pharmacies, sur Cagny, Bellengreville, Argences et Moul,
- ✓ un centre médico-social sur Argences.

BESOINS

- Des médecins spécialistes (pédiatre, gynécologues, ...)
- Un laboratoire d'analyses médicales

PROJETS EN COURS

- création d'une maison médicale

Accueil et hébergements des personnes handicapées ou en difficultés :

- ✓ Foyer d'accueil médicalisé Léone Richet (annexe de celui de Caen) sur Bellengreville.



Pôle de santé et micro-crèche d'Argences

4.5.2 ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

A ce jour, le territoire ne dispose pas de structure d'accueil pour les gens du voyage. Les plus proches sont à Mézidon-Canon, Mondeville ou en bordure du littoral sur Dives-sur-Mer. Ce sont toutes des aires permanentes d'accueil.

Il reçoit cependant régulièrement, durant la saison estivale, l'implantation (hors de tout cadre) de grands groupements familiaux, particulièrement à Cagny, ce qui n'est pas sans problèmes de gestion et de voisinage.

La réglementation nationale prévoit des obligations d'équipements pour toutes les communes de plus de 5000 habitants (seuil que n'atteint aucune commune sur VED).

Le bilan du schéma d'accueil des gens du voyage de 2011-2017 souligne que les obligations non remplies concernent principalement des aires de grand passage (36% des places restaient à produire en 2021, dont sur les communes du littoral).

VED n'est pas concerné par les obligations du nouveau schéma qui prévoit en particulier la création d'aires de grand passage sur Ouistreham et Lisieux.

Le Schéma d'accueil des gens du voyage prévoit aussi une meilleure organisation de la coordination des grands passages estivaux, dont le pilote est la préfecture avec le soutien de SOLIHA.

BESOINS

- Création d'une aire d'accueil pour gens du voyage permanente pour les EPCI de plus de 20 000 habitants

4.5.3 HEBERGEMENTS POUR PERSONNES AGEES

La population communautaire compte 6,3% de personnes de plus de 75 ans en 2019 (pour 9,5 en moyenne en France) :

- ✓ 35% d'entre elles vivent seules,
- ✓ 10,5% d'entre elles vivent dans un établissement pour personnes âgées (pour 9,4% en moyenne en France).

VED compte 135 places d'accueil en 2019 :

- ✓ EHPAD Letavernier-Pitrou à Argences : 60 lits ;
- ✓ EHPAD Les Orchidées à Cagny : 75 lits.

PAGE 11

On notera la résidence-service du château de Saint-Pierre-Oursin sur Vimont qui compte 49 logements, et de logements locatifs sociaux réservés aux personnes âgées sur Argences (bailleur INOLYA) ou sur Cagny (**).



*Résidence service intergénérationnelle
Château Saint-Pierre-Oursin - Vimont*



EHPAD Letavernier-Pitrou - Argences

ENJEUX

- VED est un territoire où la population a connu une très importante croissance (pavillonnaire) ces dernières décennies, ce qui engage à prévoir les logements et hébergements adaptés au grand âge, vu la croissance prévisible des besoins.

EN PROJET

- Moulit : 16 logements pour personnes âgées

4.6 INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION OU DE RESEAUX

4.6.1 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

VED est compétent pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, via le syndicat Otri (qui remplace au 1^{er} janvier 2021 le SMEOM). Le centre d'exploitation, composé de la déchèterie et des bureaux administratifs, est situé à Moulton.

La déchèterie reçoit gratuitement les dépôts de déchets des habitants du territoire, et sur facturation ceux des entreprises (sauf déchets explosifs, radioactifs, l'amiante libre ou les déchets médicaux).

Actions pour la réduction des déchets

- ✓ actions de formation et d'information,
- ✓ mise à disposition de composteurs,
- ✓ mise à disposition d'un local de stockage dédié au réemploi des meubles jouets et bibelots.

Traitements et valorisation des déchets

- ✓ Les ordures ménagères sont collectées et dirigées vers l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) des Aucrais à Urville (14).
- ✓ Deux unités captent et traitent les effluents gazeux et liquides produits par la décomposition des déchets. Une unité de traitement valorise le biogaz sur le réseau électrique.
- ✓ La collecte et le transport des recyclables sont effectués par SUEZ.
- ✓ La reprise du verre est assurée par la société OI.

EN PROJET

- création d'une ressourcerie

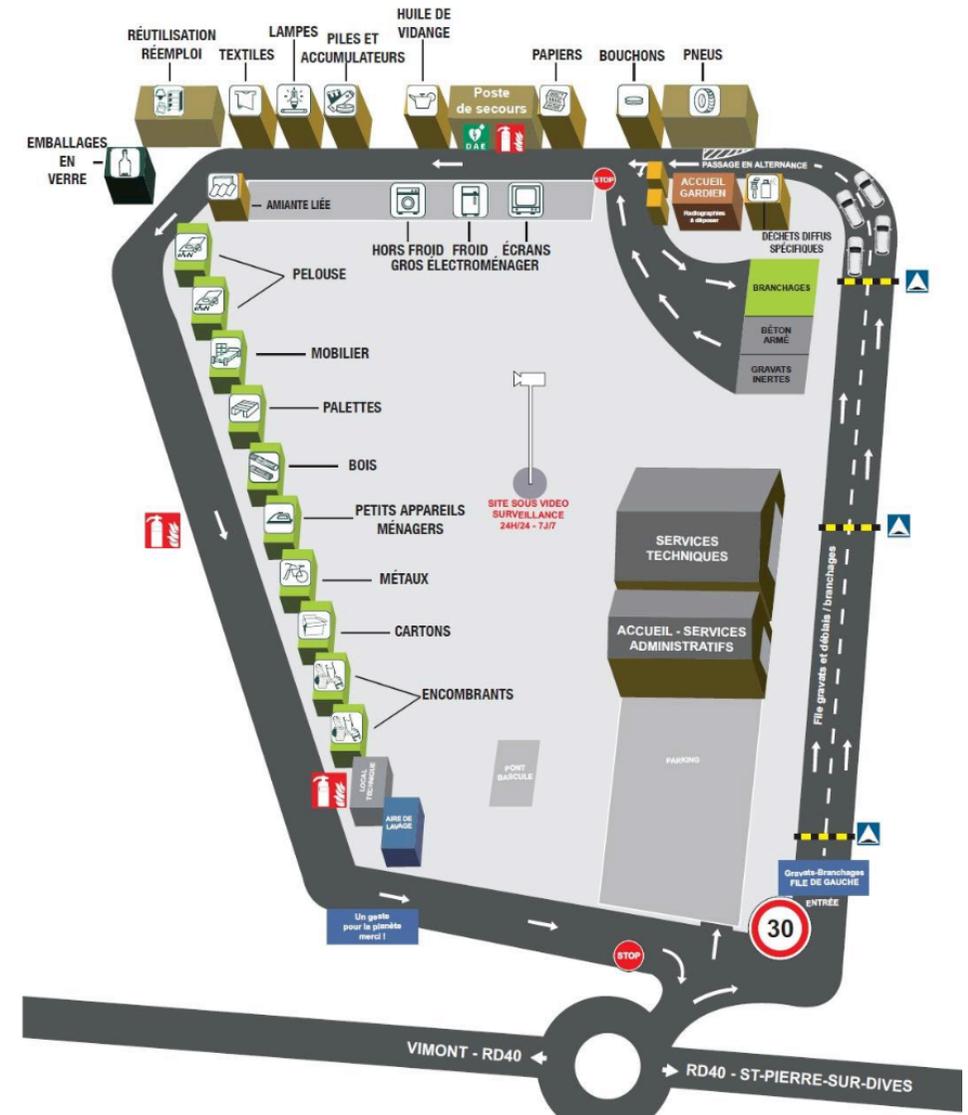


Schéma du site OTRI sur Moulton / document OTRI

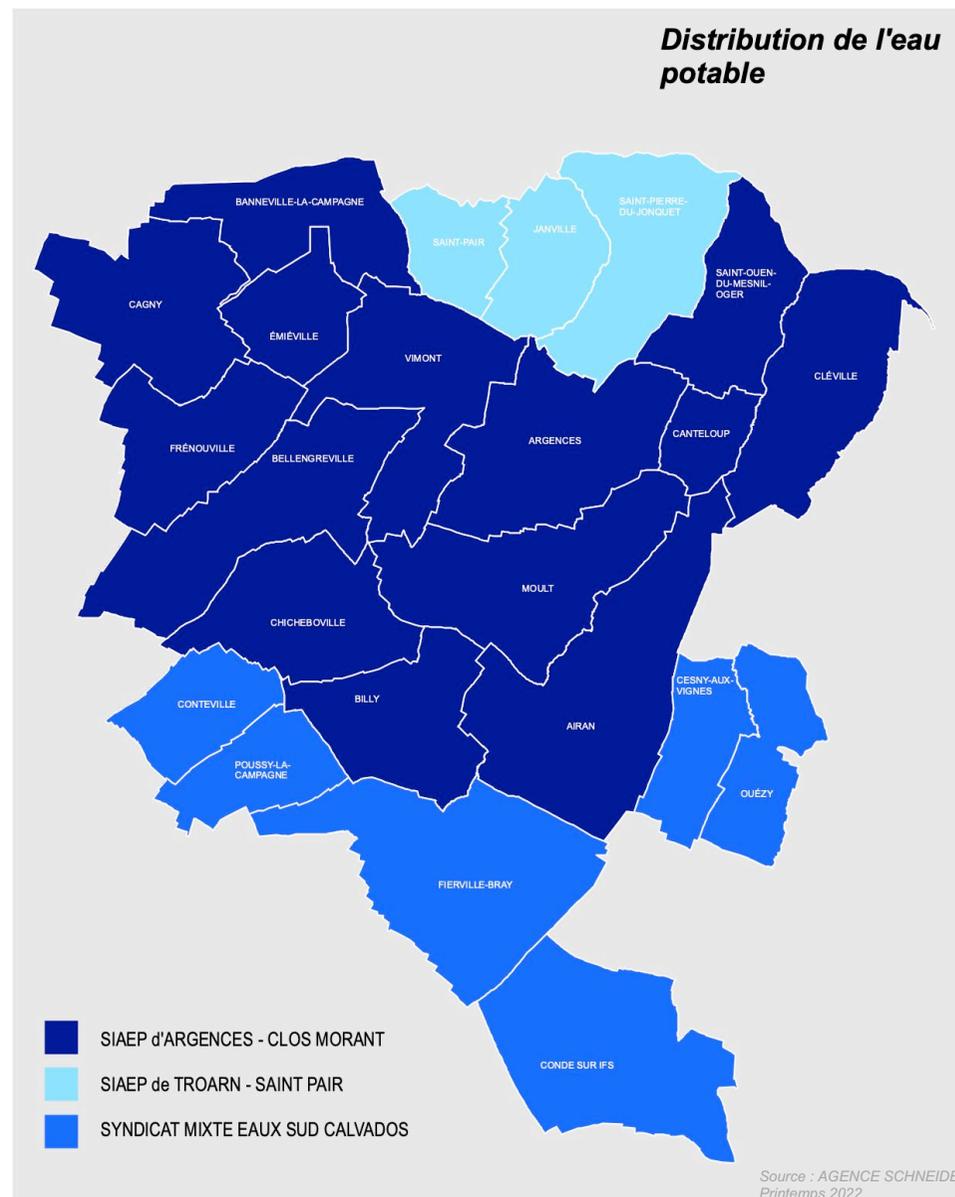
4.6.2 ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Organisation sur VED

Au 1^{er} janvier 2022, l'alimentation en eau potable de VED est (encore) assurée par quatre structures. Ce sont :

- un syndicat de production et de distribution :
 - ✓ EAUX SUD CALVADOS pour les 6 communes du sud et de l'est de VED. *Nota : les communes de Cesny-aux-Vignes, Condé-sur-Iffs et Ouézy, n'ont rejoint ce syndicat qu'en 2021 ;*
- un syndicat de production EAU DU BASSIN CAENNAIS (ex RES'EAU) qui vend l'eau qui exporte de l'eau auprès des deux structures suivantes ;
- deux structures de distribution :
 - ✓ le SIAEP de Troarn-Saint Pair qui assure la distribution de l'eau qu'il achète à EAU DU BESSAIN CAENNAIS auprès des 3 communes de l'ancienne communauté de communes entre Bois et Marais ;
 - ✓ le SIAEP d'Argences-Clos Morant pour toutes les autres communes de VED.

Pour le premier le délégataire est VEOLIA, pour les deux derniers SAUR France.

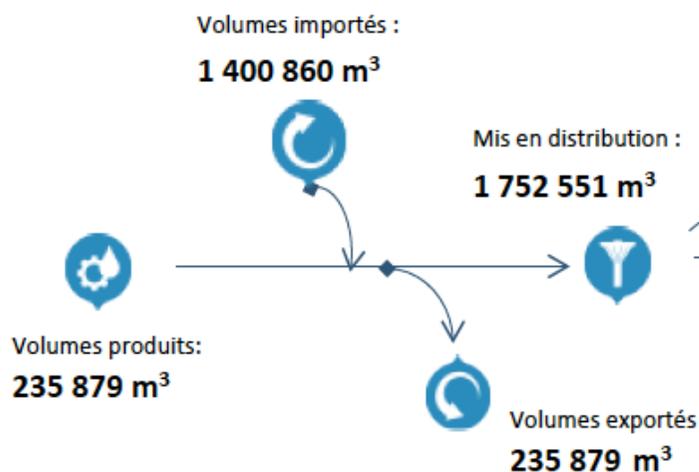


Production et distribution par le syndicat SUD CALVADOS

EAUX SUD CALVADOS couvre un ensemble de communes au sud de l'aire urbaine de Caen, autour de Bretteville sur laize, jusqu'à Livarot en passant par celles autour de Falaises.

En 2021, ce Syndicat gère 4 ouvrages de prélèvement avec station de production (dont un forage sur Ouézy au débit autorisé de 50m³/h), 26 ouvrages de stockage (aucun sur VED) et un réseau d'environ 800km dont près de la moitié est en PVC et environ 1/3 en fonte (il ne compte quasiment plus d'amiante ciment).

Ce réseau présente un rendement correct (autour de 83%) et en amélioration. Toutes les analyses réalisées en 2021, dans le cadre du contrôle sanitaire sont conformes aux limites et références de qualité définies par le décret 2011-1220.



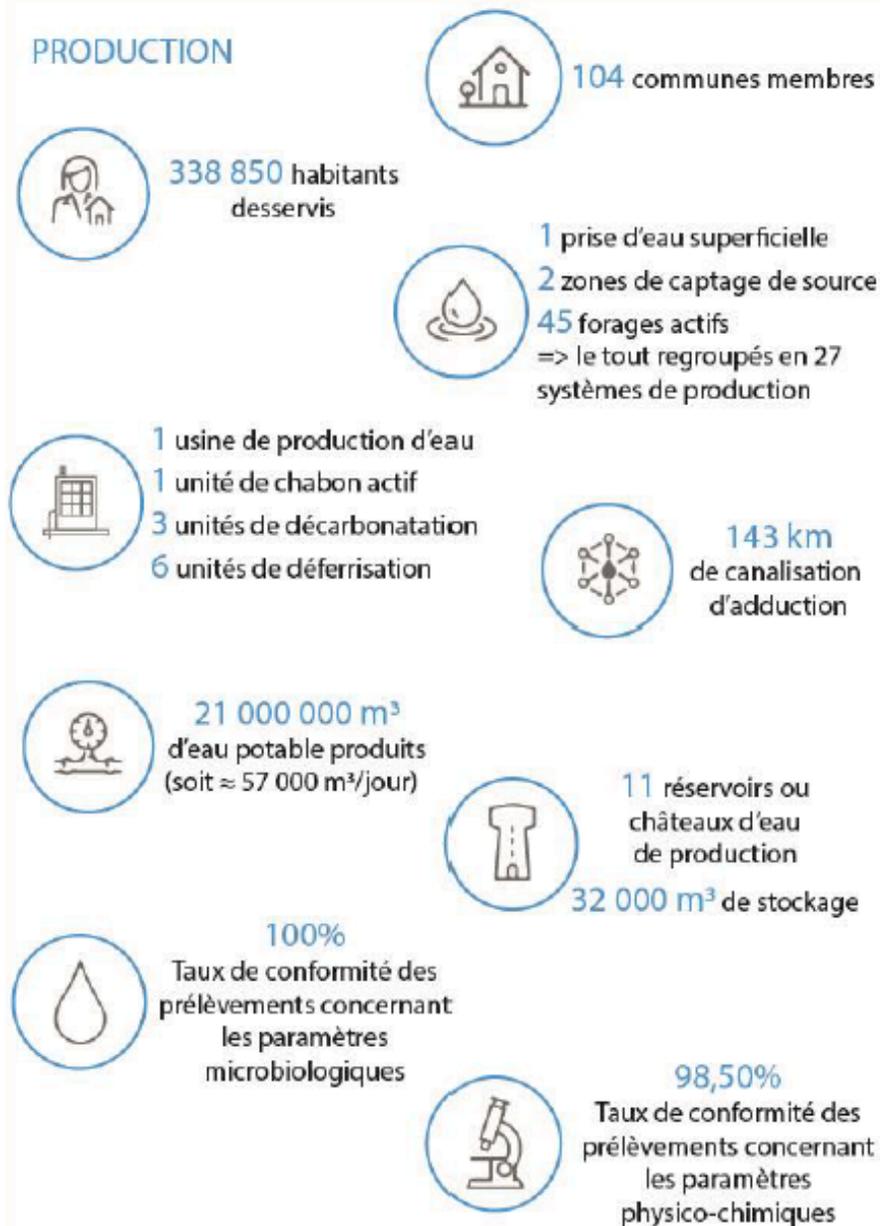
SD EAUX SUD CALVADOS EP DSP – Délégation de service public- Eau potable

En 2021, sur VED, on dénombre 786 branchements pour 781 clients et 72 095 m³ de consommés sur la période de relève.

- ✓ la consommation moyenne par client est ainsi d'un peu plus de 90m³/an
- ✓ le forage d'Ouezy a produit 107k m³ en 2020 pour seulement 87k m³ en 2021.

Production par le syndicat EAUX DU BASSIN CAENNAIS

PRODUCTION



PAGE 15

EAUX DU BASSIN CAENNAIS compte les ouvrages de production suivants sur VED :

- ✓ le forage du Clos Morant sur Frenouville ; il a produit 277k m³ en 2020 pour seulement 265k m³ en 2021 ; Rendement de production : 100% ; Ses eaux sont déferrisées et chlorées ; Leurs eaux sont chlorées ; qualité des eaux : conforme ;
- ✓ les forages (F1 et F3) du Canal Oursin sur Janville ; ils ont produit 360k m³ en 2020 Rendement de production : 100% ; Leurs eaux sont chlorées ; qualité des eaux : conforme ;
- ✓ les forages (F2bis et F3) sur Moulton ; ils ont produit 735k m³ en 2020 Rendement de production : 100% ; Leurs eaux sont chlorées ; Leurs eaux sont chlorées ; qualité des eaux : conforme ;

Distribution par le syndicat ARGENCES-CLOS MORANT

Il regroupe 17 communes dont 2 n'appartiennent pas à VED : Bissières et Mery-Corbon qui comptent pour 6,7% des 8007 branchements (en 2021) et 7,7% des volumes distribués.

Ce syndicat ne compte pas d'ouvrages de prélèvement, ceux-ci appartiennent au syndicat de production EAU DU BASSIN CAENNAIS (ex RES'EAU) auquel il achète l'eau nécessaire à son territoire.

Le syndicat d'AEP ARGENCES-CLOS MORANT gère 7 ouvrages de stockage, dont 2 à Argences, 1 à Cagny et 2 sur Moulton et un réseau d'environ 240 km, essentiellement en PVC (à près de 60%) et pour 10% en amiante ciment. Il dispose d'une bache de surpression aux Pédouzes sur Moulton.

La distribution est assurée par un réseau dont le rendement est correct (autour de 87%) et en amélioration. L'eau distribuée provient du forage du Clos Mornant et d'un mélange des eaux des forages Ingouville et du Punay (pour réduire le taux de nitrates autour de 30 mg/l alors que la norme impose qu'il soit inférieur à 50mg/l) .

Toutes les analyses réalisées en 2021, dans le cadre du contrôle sanitaire sont conformes aux limites et références de qualité définies par le décret 2011-1220.

Le volume d'eau consommé, à l'échelle du syndicat, a augmenté de 0,6% entre 2020 et 2021 (de 837 790m³ à 843 072m³).

En 2021, sur VED, on dénombre 7466 branchements pour 7398 clients et 776k m³ de consommation annuelle.

- ✓ **la consommation moyenne par client est ainsi d'environ 105 m³/an, mais de seulement 75m³ par particulier ; ce sont sur les communes d'Argences, d'Emiéville et de Moulton que l'on trouve 4 consommateurs de plus de 6000m³ par/an**

Distribution par le syndicat TROARN-SAINT PAIR

Ce syndicat dessert un peu plus de 5000 habitants sur 7 communes, soit 2425 abonnés pour 2518 branchements

Il gère deux réservoirs qui sont sur Saint Pair et sur Janville ainsi qu'un réseau de 99km où il n'existe plus de branchements en plomb.

Ce syndicat ne compte pas d'ouvrages de prélèvement, ceux-ci appartiennent au syndicat de production EAU DU BASSIN CAENNAIS (ex RES'EAU) auquel il achète l'eau nécessaire à son territoire.

La distribution est assurée par un réseau dont le rendement est correct (autour de 85%) et en amélioration. Toutes les analyses réalisées en 2021, dans le cadre du contrôle sanitaire sont conformes aux limites et références de qualité définies par le décret 2011-1220.

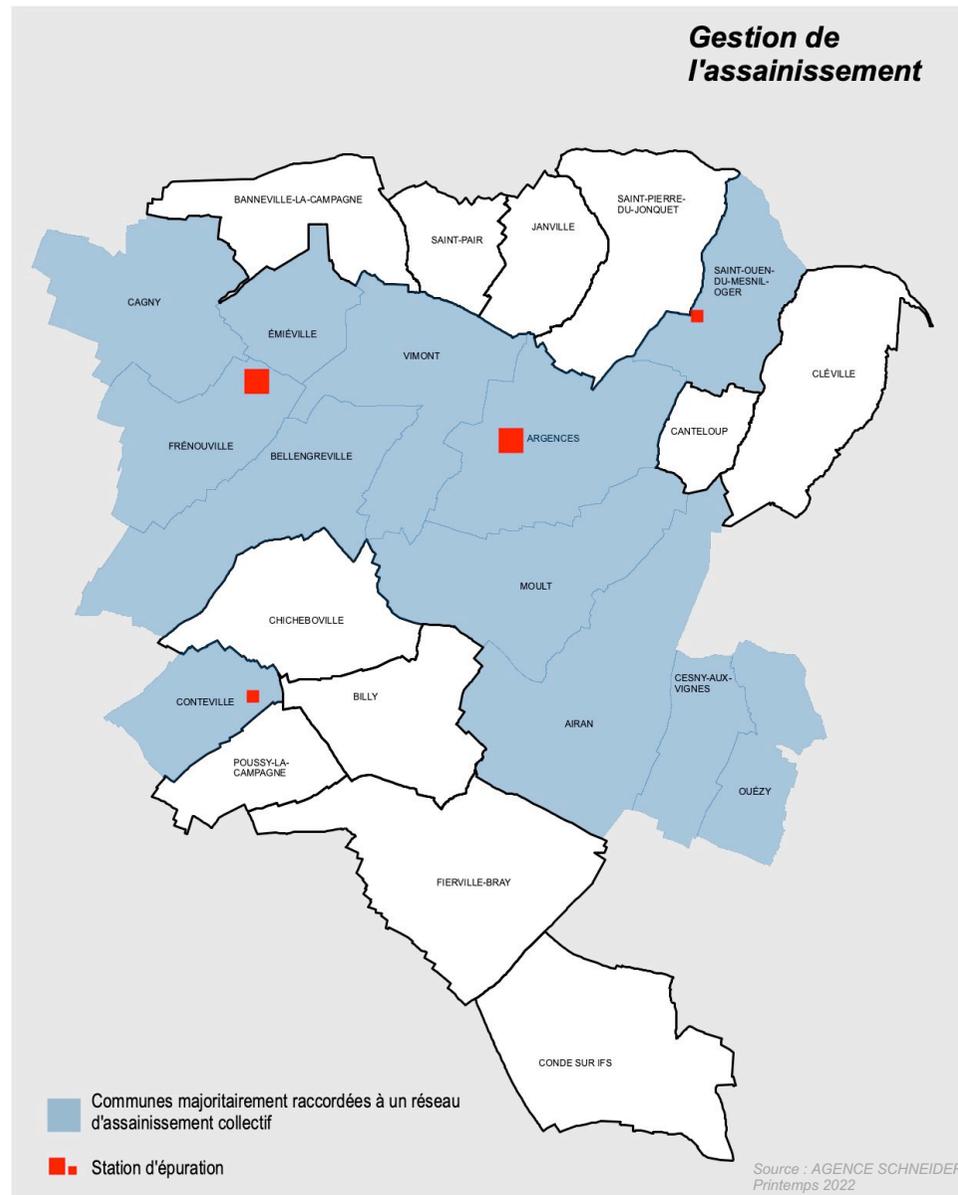
En 2021, sur VED, on dénombre ** branchements pour clients et m³ de consommés sur la période de relève.

- ✓ **la consommation moyenne par client est d'environ 109 m³/an mais de seulement 94m³ par particulier ;**



4.6.3 ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

La compétence (collecte et traitement) des eaux usées est communautaire.



Assainissement collectif des eaux usées

Le territoire comprend deux stations d'épuration, sur Frénoville et sur Argences, qui assurent le traitement des eaux usées de l'essentiel de la population communautaire.

Deux communes disposent de leur propre station d'épuration pour desservir leur village : Conteville et Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger.

Le quartier de Banneville-la-Campagne situé en bordure de la ville de Troarn, a lui été raccordé au réseau de cette ville de Caen la mer.

Nombre d'abonnés raccordés au réseau d'assainissement collectif / données RPQS2020

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2019	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2020	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2020	Nombre total d'abonnés au 31/12/2020	Variation en %
Argences	1 618	1 652	/	1 652	2,1%
Banneville-la-Campagne	19	42	/	42	121,1%
Bellengreville	566	581	/	581	2,7%
Cagny	775	816	/	816	5,3%
Cesny-aux-Vignes	166	168	/	168	1,2%
Emiéville	222	233	/	233	5%
Frénoville	787	821	/	821	4,3%
Moult-Chicheboville	1 029	1 046	/	1 046	1,7%
Ouzézy	100	102	/	102	2%
St-Ouen-du-Mesnil-Oger	/	31	/	31	/
Valambray	234	259	/	259	10,7%
Vimont	295	306	/	306	3,7%
Total	5 811	6 057	/	6 057	4,2%

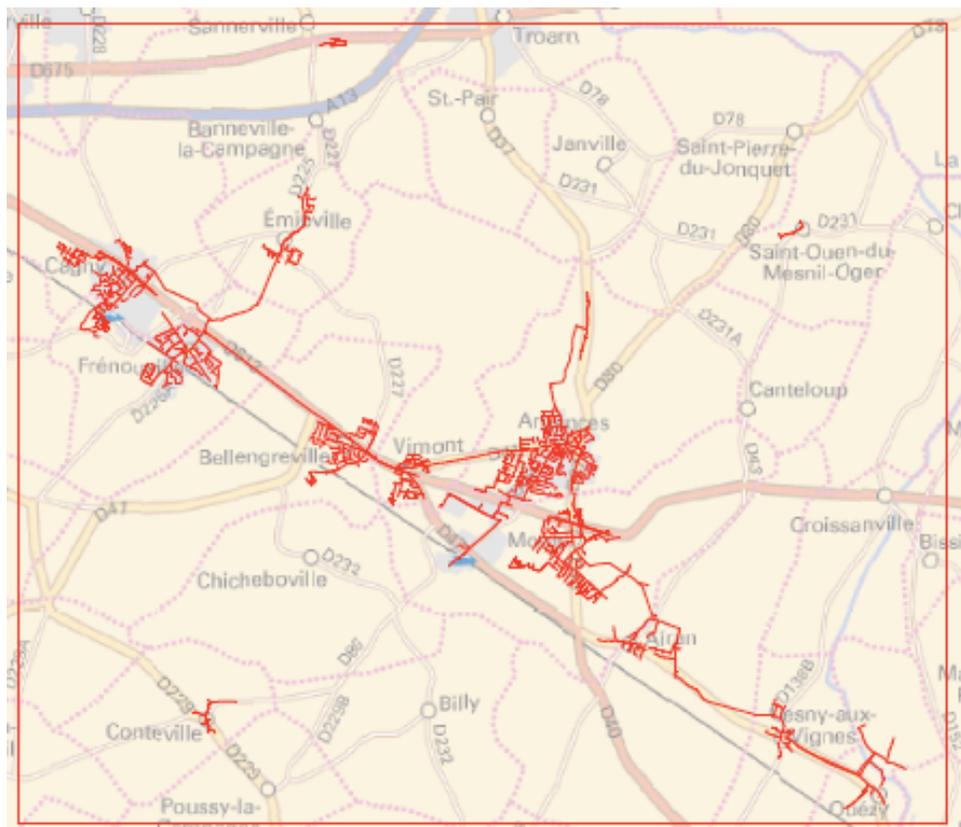
VED comprend quatre stations d'épuration (STEP) :

- La STEP de Frénoville, avec une capacité nominale de **4 667 Equivalents-Habitants (EH)**, collecte les eaux usées d'Emiéville et Cagny. En 2020, la charge maximale en entrée était de **3 135 EH** (soit 67,2% de sa capacité nominale) et le débit entrant moyen était de 572 m³ par jour. La station est conforme en performance et en équipement avec l'atteinte des objectifs d'abattement sur la Demande Biologique en Oxygène sous cinq jours (DBO5), la Demande Chimique en Oxygène (DCO). En 2020, les boues d'épuration sont soit destinées à l'épandage ou envoyées vers une autres STEP.

- La STEP d'Argences, avec une capacité nominale de **20 000 EH**, collecte les eaux usées d'Argences, Frénouville, Bellengreville, Vimont, Moul-Chicheboville, Cesny-aux-Vignes, Ouézy et Valambray. En 2020, la charge maximale en entrée était de **7 973 EH** (soit 39,8% de sa capacité nominale) et le débit entrant moyen était de 1 811 m³ par jour. La station est conforme en performance et en équipement avec l'atteinte des objectifs d'abattement sur la Demande Biologique en Oxygène sous cinq jours (DBO5), la Demande Chimique en Oxygène (DCO), l'Azote global (Ngl) et le Phosphore total (Pt). En 2019, les boues étaient destinées en totalité à l'épandage.

La commune de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger et la commune déléguée de Conteville (Valambray) disposent de leur propre station d'épuration.

Schéma du réseau d'assainissement collectif / données SAUR mars 2021



Assainissement individuel des eaux usées

Le SPANC est géré par VED. Il assure le contrôle de l'ensemble des dispositifs individuels sur le territoire communautaire.

Zonage d'Assainissement

Des zonages d'assainissement ont été réalisés dans les années 2000 sur l'ensemble des communes. Pour les plus petites d'entre elles, ils prévoient la réalisation de réseaux collectifs qui n'ont, pour la plupart, pas été réalisés, malgré sur certaines d'entre elles (dans la partie bocagère du territoire) des aptitudes des sols à l'épandage, souvent faibles.

ENJEUX / BESOINS

- Actualiser les zonages d'assainissement pour prise en compte par le PLUI

4.6.4 GESTION DES EAUX PLOUVIALES

EN COURS

- élaboration d'un Schéma Directeur de gestion des Eaux Pluviales

Le diagnostic sera complété lorsqu'il sera réalisé.

4.6.5 DESSERTE NUMERIQUE

L'ensemble du territoire est théoriquement couvert en 4G, bien que dans les espaces ruraux, les élus peuvent déplorer un service peu performant.

Le déploiement de la fibre optique, réalisé par le Conseil Départemental va se terminer sur VED.

Seules trois communes ne sont pas raccordées à la fibre en 2021 : Cesny-aux-Vignes, Ouézy et Banneville-la-Campagne (sauf en bordure de la RD675).

ENJEUX / BESOINS

- poursuivre l'amélioration de la desserte à haut débit sur le territoire
- faciliter son accessibilité

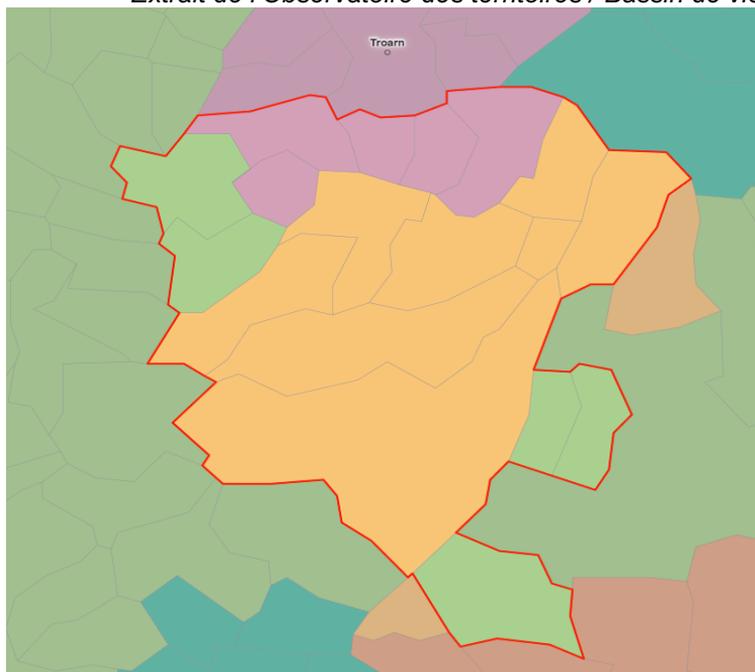
4.7 – SYNTHÈSE

4.7.1 UN TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE ENTRE PLUSIEURS BASSINS DE VIE

VED regroupe les communes qui appartiennent au bassin de vie d'Argences (à l'exception de Méry-Bissières-en-Auge, à l'est) et des communes qui appartiennent à d'autres bassins de vie :

- ✓ celui de Troarn, au nord, pour 5 communes,
- ✓ celui de Mézidon-Canon, au sud-est, pour 3 communes,
- ✓ celui de l'agglomération caennaise à l'est, pour 2 communes.

Extrait de l'Observatoire des territoires / Bassin de vie



Ainsi, comme souligné précédemment, dans 10 communes sur 18, les ménages dépendent (plus ou moins fortement) de bourgs ou villes voisines, pour leurs besoins de services et d'équipements collectifs.

4.7.2 DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS ESSENTIELLEMENT LOCALISES DANS LES BOURGS AUX ABORDS DE LA RD613

A l'issue de cette première approche, il se dessine le bilan suivant, en ce qui concerne le niveau d'équipements des communes :

- **Argences** est le bourg historique du secteur et reçoit l'essentiel des équipements publics (et les plus importants : collège, centre aquatique, salle multi-activités de grande capacité, ...),
- **Cagny, Frénuville et Mout** sont trois (anciennes) communes que traversent les grandes infrastructures de transports ; elles ont connu un important développement résidentiel et comptent aujourd'hui de nombreux équipements et services ;

à l'inverse :

- **Poussy-la-Campagne, Saint-Pair et Saint-Pierre du Jonquet** ont une mairie et une église pour seuls équipements collectifs.



Mairie déléguée de Conteville



Mairie de Saint-Pair



Hôtel de ville d'Argences

4.7.3 TABLEAU RECAPITULATIF

Complété selon les informations transmises par les élus

NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICE PAR COMMUNE	Mairie	Eglise et cimetière	aménagement pour les sports et les loisirs	école primaire	salle collective salle des fêtes	Desserte EU	bibliothèque salle d'association	salle de sportstade	Service médicaux ou paramédicaux	équipement sanitaire et social	commerces de proximité	collège	Équipement sportif d'intérêt intercommunal	Équipement culturel d'intérêt intercommunal	gendarmerie - SDIS Office de tourisme	Grands commerces
	niveau 4	niveau 3			niveau 2				niveau 1							
Argences	X	X	X	XX	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Banneville-la-Campagne	X	X			x	x										
Bellengreville	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
Cagny	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			
Canteloup	X	X		X												
Cesny-aux-Vignes	X	X	X	X	X	X										
Cléville	X	X	X		X											
Condé-sur-Ifs	X	X	X		X											
Émiéville	X	X	X	X	X	X										
Frénouville	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			X		
Janville	X	X	X		X											
Moult-Chicheboville																
Moult	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			X	X	X
Chicheboville	X	X	X	X	X			X								
Ouézy	X	X			X	X										
Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger	X	X			X	X										
Saint-Pair	X	X														
Saint-Pierre-du-Jonquet	X	X														
Valambray																
Airan	X	X	X	X	X	X		X			X					
Billy	X	X	X	X	X		X									
Conteville	X	X	X		X	X										
Fierville-Bray	X	X	X		X											
Poussy la campagne	X	X														
Vimont	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X					

X	existant
x	en projet





ÉLABORATION DU PLUI

CHAPITRE 5 – ACTIVITES ECONOMIQUES ET EMPLOIS



5. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET EMPLOIS

5.1 - ÉVOLUTION ET REPARTITION DES EMPLOIS

UN TERRITOIRE ACTIF

L'INSEE dénombre en 2019, 4 089 emplois sur VED pour 8 082 actifs en activité.

VED est compris dans le bassin d'emploi de Caen. C'est un des territoires périurbains de l'aire urbaine caennaise les mieux dotés en emplois, il compte environ un emploi pour deux actifs au début des années 2020. Pour autant ces dernières décennies, la croissance de la population s'est faite beaucoup plus vite que la croissance de l'emploi : l'indice de concentration de l'emploi est passé de 0,8 au début des années 80 à 0,5 à ce jour.

Le nombre total d'emplois a régressé cette dernière décennie d'environ 5% (-220 entre 2008 et 2019 suivant l'INSEE). C'est le nombre d'emplois salariés qui a le plus diminué (-260 emplois / -7%) alors que le nombre d'emplois féminins augmentait (au profit des emplois non-salariés et des temps partiels), ce qui souligne la difficile conjoncture économique traversée après la crise de 2008.

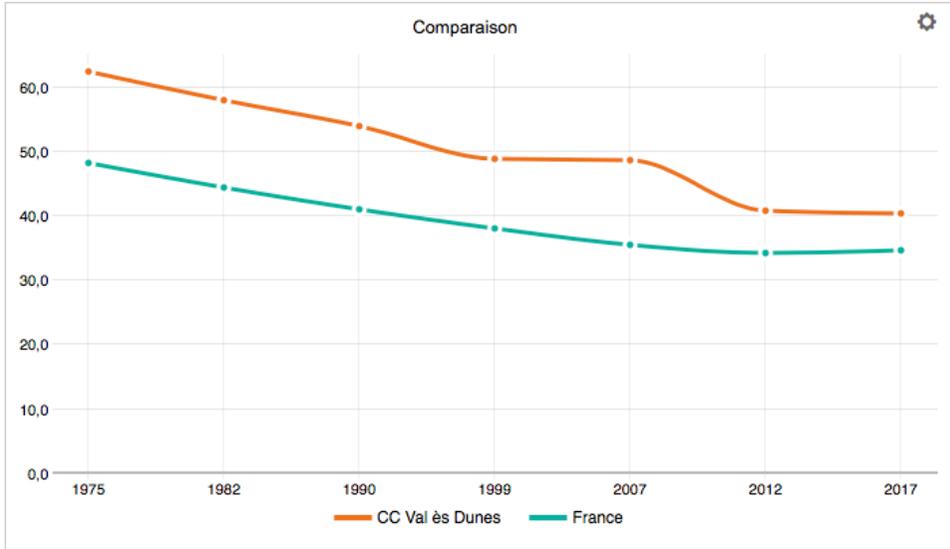
L'activité économique sur VED se caractérise par l'importance des secteurs productifs qu'ils concernent :

- l'industrie, historiquement très présente bien qu'aujourd'hui en recul, représentait 23 % des emplois en 2008 pour 18% en 2019 ;
- l'agriculture (globalement stable) et l'industrie agro-alimentaire,
- la logistique (en forte progression) ainsi que la construction et les travaux publics (globalement stable), vu la présence de grandes infrastructures de déplacement et une situation privilégiée en périphérie de l'agglomération caennaise.

Ainsi la part des emplois* salariés de la sphère productive s'établit à 41,5% en 2019 (pour 34% en France), bien qu'elle ne représente que 33% des établissements employeurs.

* ne sont pas pris en compte les particuliers employeurs

Le développement résidentiel de cette dernière décennie et les conséquences de la crise économique de 2008, ont cependant entraîné la croissance de la part des emplois liés aux services (marchands ou non), à laquelle il faut ajouter le nombre de particuliers employeurs (1385).



Part des emplois de la sphère présentielle et de la sphère productive - Sphère productive

VED - Emplois en 2019 par secteurs d'activités - INSEE	en %
AGRICULTURE	3,2%
INDUSTRIE	18,3%
CONSTRUCTION	12,4%
COMMERCE-LOGISTIQUE SERVICES MARCHANDS	46,0%
ADMINISTRATION SANTÉ-ENSEIGNEMENT -SOCIALE	20,2%



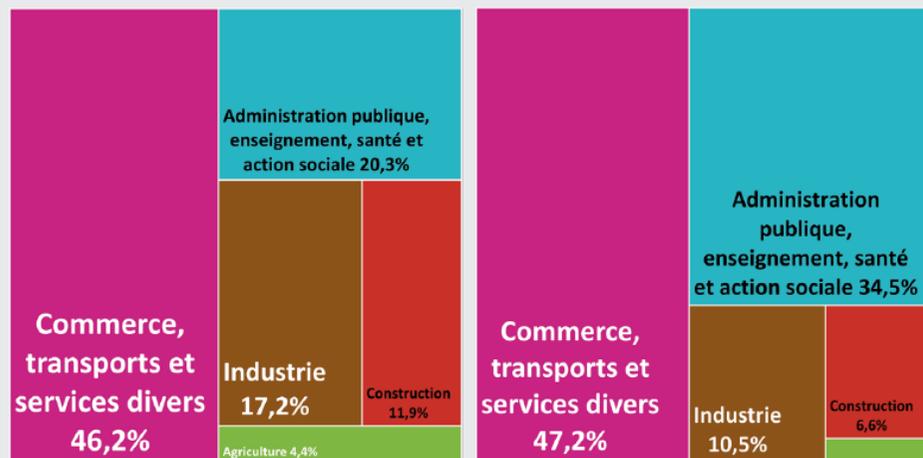
TYPLOGIE DES EMPLOIS

- ✓ 85% sont des emplois salariés. Leur part a diminué de 2 points en 10 ans (avec le développement du nombre d'auto-entrepreneur) ;
- ✓ 42% sont des emplois occupés par des femmes. Leur part a augmenté de 2 points en 10 ans (avec le développement des emplois de service) ;
- ✓ 37% sont des emplois d'ouvriers, et leur part diminue au profit des employés et professions intermédiaires (ces trois catégories représentent au total plus de 80% des emplois pour 77% dans le calvados) ;
- ✓ près de 1200 actifs travaillent dans leur commune de résidence (14% des actifs) ; Ils occupent 28% des emplois.

VED

CAEN METROPOLE

Répartition de l'emploi selon le secteur d'activité



VED - répartition des actifs et des emplois par secteur en 2019 - Insee	Emplois	Actifs occupés
Exploitant agricole	1,3%	0,8%
Artisans, commerçants, chefs d'entr.	9,5%	6,7%
Cadres et professions intellectuelles	8,5%	9,3%
Professions intermédiaires	19,5%	27,4%
Employés	24,3%	28,8%
Ouvriers	36,9%	27,1%

LOCALISATION DES EMPLOIS (Y COMPRIS AGRICOLES)

INSEE 2019	emplois	actifs occupés	concentration de l'emploi
Cagny	793	802	99%
Argences	1 090	1 492	73%
Moult-Chicheboville	1 098	1 512	73%
VED	7 057	8 082	51%
Saint-Pair	43	107	40%
Frénoville	359	906	40%
Banneville-la-Campagne	31	96	33%
Ouézy	33	104	32%
Bellengreville	174	630	28%
Condé-sur-Ifs	47	187	25%
Valambray	181	771	24%
Cesny-aux-Vignes	42	184	23%
Canteloup	19	86	22%
Cléville	31	171	18%
Vimont	58	346	17%
Janville	25	157	16%
Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger	16	100	16%
Saint-Pierre-du-Jonquet	19	124	16%
Émiéville	30	308	10%

Près des ¾ des emplois sont situés dans les trois communes-pôles suivantes (qui accueillent un peu moins de la moitié des actifs occupés de VED) :

- ✓ **Argences est le pôle historique de services et d'équipements** ; l'emploi a progressé entre 2008 et 2019 (+40 / +5%) parallèlement au nombre d'actifs. 56% sont des emplois d'ouvriers ou d'employés ; 24 % sont des emplois dit "intermédiaire". 27% des emplois sont occupés par des habitants de la commune (285 en 2019).
- ✓ **Moult compte la principale zone d'activités du territoire**, où l'industrie a longtemps été dominante. Plus de la moitié des emplois sont des postes d'ouvriers. C'est sur cette commune que la perte d'emplois a été conséquente entre 2008 et 2019 (-250 / - 19%). En 2022, le pôle d'activités reçoit autant d'industries que de logistiques ou de commerces (en prolongement du pôle commercial d'Argences). 24% des emplois sont occupés par des habitants de la commune (270) .
- ✓ **Cagny est le pôle urbain ayant eu le plus important développement économique récent**, vu sa situation en bordure de l'agglomération caennaise. L'augmentation de l'emploi s'y est poursuivie entre 2008 et 2019 (+50% /+260 emplois) ; Elle a été plus rapide que l'augmentation du nombre d'actifs. Pour autant, il faut noter que la sucrerie, pourvoyeuse d'emplois, a fermé en 2019 et l'avenir du site est encore en suspens à ce jour.
La commune compte principalement des établissements des secteurs des services (y compris commerce et logistique) et de la construction. 22% des emplois sont occupés par des habitants de la commune (173 en 2019).

Si on ajoute Frénoeuville, ce sont alors les 4/5 des emplois qui sont présents dans ces quatre communes.

- ✓ **Frénoeuville est un pôle urbain qui pourrait connaître une nouvelle dynamique**, vu la suppression des nuisances dues à la Sucrierie. L'augmentation de l'emploi s'établit à +24% entre 2008 et 2019 (+70). Ce sont essentiellement des emplois de services (y compris commerce et logistique). 23% des emplois sont occupés par des habitants de la commune (82).

L'INSEE dénombre en 2019, 73 établissements de plus de 9 salariés, ils étaient 81 en 2015.

Etablissements actifs fin 2019 par secteur d'activité	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salarié(s)	20 à 49 salarié(s)	50 salariés ou plus
Agriculture, sylviculture et pêche	35	0	0	0
Industrie	30	7	5	3
Construction	76	3	0	1
Commerce, transports, services divers	156	21	10	6
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	53	10	4	2
Adm. publique, enseig., santé, action sociale	42	4	9	4
Total 2019	339	35	24	14

Total 2015	330	43	26	12
-------------------	------------	-----------	-----------	-----------

Etablissements actifs fin 2019 (hors exploitants agricole et employeurs individuels)	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salarié(s)	20 à 49 salarié(s)	50 salariés ou plus
Argences	85	13	8	4
Banneville-la-Campagne	7	0	0	0
Bellengreville	18	3	1	0
Cagny	54	4	6	3
Canteloup	4	0	0	0
Cesny-aux-Vignes	6	0	0	0
Cléville	8	0	0	0
Condé-sur-Ifs	10	0	0	0
Émiéville	8	0	0	0
Frénoeuville	21	1	2	2
Janville	10	0	0	0
Moult-Chicheboville	54	11	6	5
Ouézy	4	0	0	0
Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger	6	0	0	0
Saint-Pair	7	0	0	0
Saint-Pierre-du-Jonquet	4	0	0	0
Valambray	24	3	1	0
Vimont	9	0	0	0
	339	35	24	14

©Insee Source(s) : Insee, Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores)

Les grands employeurs



DEN T5 - Nombre d'établissements par secteur d'activité au 31 décembre 2019

	Nombre	%
Ensemble	1 078	100,0
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	107	9,9
Construction	217	20,1
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	307	28,5
Information et communication	20	1,9
Activités financières et d'assurance	31	2,9
Activités immobilières	36	3,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	136	12,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	113	10,5
Autres activités de services	111	10,3

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2021.

5.2. ANALYSE SYNTHETIQUE DES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITES

5.2.1 L'ARTISANAT DANS LE TERRITOIRE

DONNEES CHAMBRE DES METIERS

Les entreprises artisanales sont de petites à moyennes entreprises, comprenant moins de 10 salariés lorsqu'elles ont été immatriculées aux répertoires des métiers de l'Artisanat. On distingue quatre grands secteurs :

- l'alimentation,
- le bâtiment,
- les services,
- la production.

Fin 2020, la Chambre des Métiers décompte 447 entreprises artisanales sur VED, dont 20% sont des entreprises individuelles, 40% des personnes morales et 40% des micro-entreprises (178).

Le nombre de ces dernières a fortement augmenté, elles étaient moins de 80, en 2015. Ainsi, si le total des établissements a augmenté de 47% depuis 2015, les 2/3 de cette croissance sont le fait de micro-entrepreneurs.

Ces entreprises sont dirigées par des hommes (à 80%), dont plus des 2/3 ont entre 30 et 55 ans.

VED	2015		2020	
	En nbre	En %	En nbre	En %
les artisans				
Alimentation	26	8,5%	36	8%
Services	88	29%	145	32,5%
Bâtiment	162	53%	221	49,5%
Production	29	9,5%	44	10%

- ✓ *Les artisans du secteur du bâtiment représentent la moitié des entreprises artisanales.*
- ✓ *Le nombre d'entreprises alimentaires a sensiblement progressé, mais ce sont les services qui se sont le plus accrus.*

Ces entreprises se situent principalement sur les 4 pôles principaux (à 60%) :

- Argences – 92
- Moulton-Chicheboville - 87
- Cagny - 48
- Frénoville - 37
- Valambray - 37
- Bellengreville - 32
- Vimont - 19
- Condé-sur-Ifs - 13

5.2.2 L'INDUSTRIE ET LA LOGISTIQUE DANS LE TERRITOIRE

L'industrie a longtemps été une activité majeure pour l'économie de VED. Des fleurons de l'industrie locale ont fermé parallèlement au déclin industriel français sur Argences, Moulton, Ouézy ou plus récemment sur Cagny avec la fin de la Sucrierie.

Elles ont été pour partie remplacées par de la logistique, sur Cagny ou plus récemment sur Moulton avec l'implantation d'un entrepôt d'Amazon.

5.2.3 LE TOURISME

Dans ce territoire périurbain, le tourisme reste une activité marginale. VED compte très peu de résidences secondaires, son patrimoine bâti ne se visite pas (hors les églises) et le site de Val ès dunes, s'il est mentionné par une borne, ne présente pas d'intérêt paysager particulier. Quant aux flux qui transitent sur la RD613, ils sont peu encouragés à s'arrêter, vu le peu de qualité des paysages traversés.

Ainsi, la capacité en restaurant et en hôtellerie correspond à des usages de proximité. On dénombre :

- ✓ un hôtel/restaurant (routier) : sur Cagny ;
- ✓ une dizaine d'offres d'hébergements (chambre ou gîtes) ; aucun camping ;
- ✓ une douzaine de restaurants le long de la RD613 ou dans le bourg d'Argences ainsi que sur Airan.
- ✓ une demi-douzaine de bars dans les quatre communes pôles ;

5.2.4 LE COMMERCE DANS LE TERRITOIRE

On distinguera deux types d'entreprises : les plus petites, artisanales (présentées ci-dessus) et les plus importantes, relevant de la chambre de commerce et d'industrie (CCI). Elles se situent toutes, dans les communes que longent la RD613 et en particulier :

- ✓ dans le centre-bourg d'Argences ; ce tissu de commerces et services de proximité a été redynamisé par la mise en valeur des espaces publics réalisée en 2009.
- ✓ sur la zone d'activités de Moulton/Argences, de part et d'autre de la RD613.

On notera la présence de deux marchés, l'un à Argences, le jeudi matin, l'autre à Moulton, le vendredi soir.

La population des communes de l'espace à dominante rurale au nord et au sud ne dispose plus de petit commerce, et dépend de ceux présents sur les bourgs voisins, dont hors VED, Troarn au nord, Mézidon-Canon au sud-est.

L'ensemble du territoire est dans la zone de chalandise du pôle commercial régional Mondeville 2.

BESOINS (ISSUS DE LA CONCERTATION)

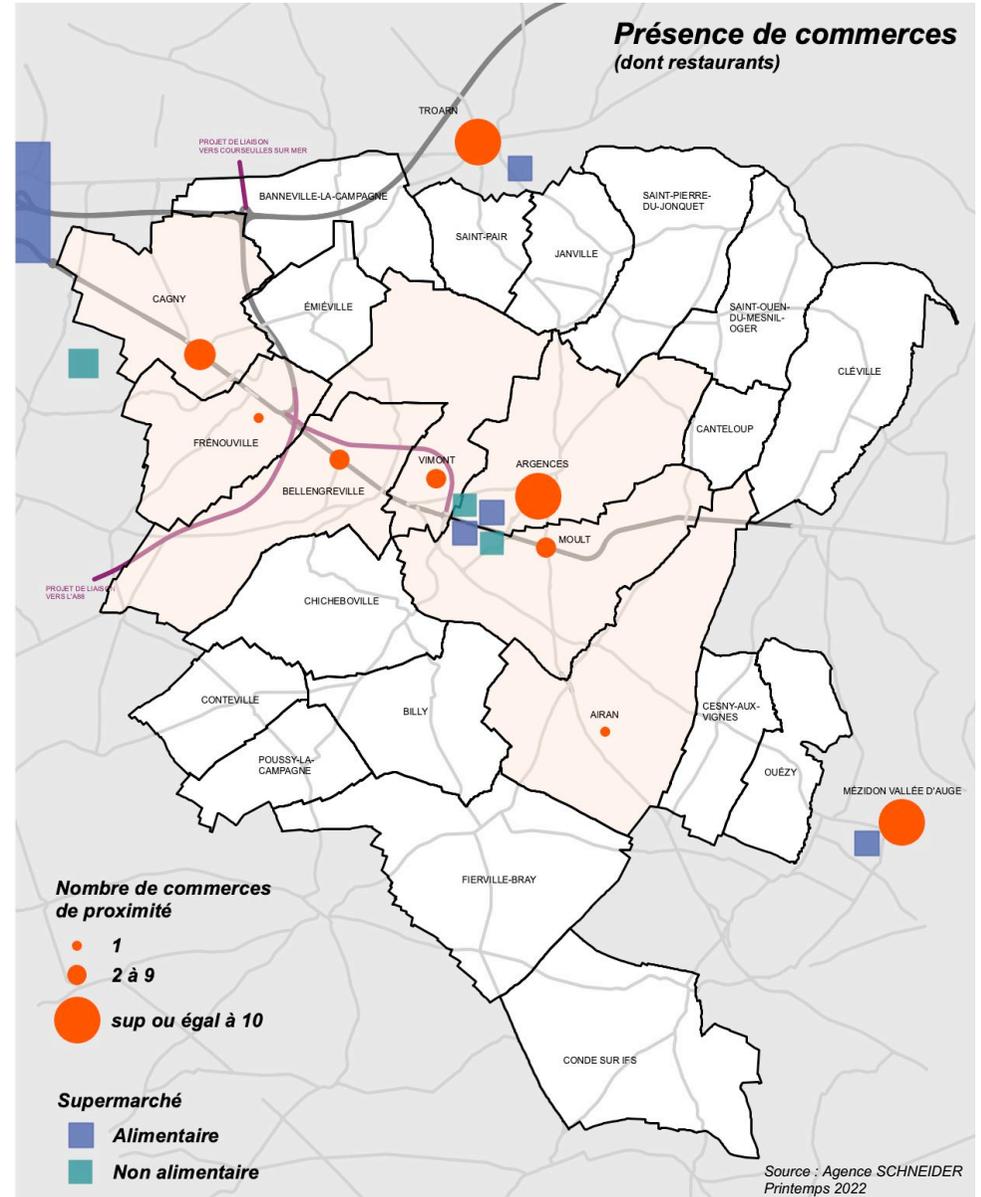
- commerces alimentaires dans les villages

PROJETS EN COURS

- implantation d'un supermarché sur Frénoville



Pôle commercial le long de la RD613



5.3- ZOOM SUR L'ECONOMIE AGRICOLE

Voir diagnostic agricole de la chambre d'agriculture

